

A propos (<http://arretsurinfo.ch/qui-sommes-nous/>)

Charte d'Arrêt sur info (<http://arretsurinfo.ch/page-d-exemple/>)

Participer (<http://arretsurinfo.ch/blog/>)
Contact (<http://arretsurinfo.ch/contact/>)

Accueil International Média Société Culture Vidéo Silvaccatori.net

Recherche

Comment les médias intoxiquent l'opinion publique : Le cas de la Syrie [VIII] (<http://arretsurinfo.ch/comment-les-medias-intoxiquent-l-opinion-publique-le-cas-de-la-syrie-viii/>)

Par FRANÇOIS BELLLOT (<http://arretsurinfo.ch/authors/francois-belllot/>) le 13 mai 2015. CRISES/GUERRES (<http://arretsurinfo.ch/category/politique/crises-guerres/>) DÉCRYPTAGE (<http://arretsurinfo.ch/category/medias/decryptage/>) DÉSINFORMATION (<http://arretsurinfo.ch/category/medias/desinformation/>) FRANCE (<http://arretsurinfo.ch/category/international/europe/france/>) PROPAGANDE (<http://arretsurinfo.ch/category/medias/propagande/>) SYRIE (<http://arretsurinfo.ch/category/international/moyen-orient/syrie-irak/>)

16 Tweet (<http://twitter.com/share>) 13



(<http://arretsurinfo.ch/wp-content/uploads/2015/01/1%C3%A9C3%A9chargement-131.jpg>)

Syrie : Synthèse sur le « massacre de Houla » du 25 mai 2012

Le « massacre de Houla », constitue le premier vrai tournant dans la crise syrienne. Imputé, avant toute enquête, aux forces armées syriennes, il s'est avéré qu'il s'agissait d'une opération perpétrée et mise en scène par les groupes « rebelles ». François Belliot documente dans la présente chronique le contexte dans lequel est survenu cet horrible « massacre ». Il examine sa couverture médiatique en France, les réactions politiques des différentes parties, les débats à l'ONU. Tout cela en parallèle avec les nombreuses actions de déstabilisation anti-Assad. [AS]

Voire les chroniques précédentes:

Syrie : Comment les médias français intoxiquent l'opinion publique (<http://arretsurinfo.ch/syrie-comment-les-medias-francais-intoxiquent-l-opinion-publique/>) [I]

Chrétiens de Syrie : le mensonge organisé des médias français (<http://arretsurinfo.ch/chretiens-de-syrie-le-mensonge-organise-des-medias-francais/>) [II]

Autorités chrétiennes de Syrie censurées ou diffamées par les médias [III] (<http://arretsurinfo.ch/autorites-chretiennes-de-syrie-censurees-ou-diffamees-par-les-medias/>)

Qu'est devenu le père Paolo Dall'Oglio aux mains des opposants à Assad ? [IV] (<http://arretsurinfo.ch/quest-devenu-le-pere-paolo-dalloglio-aux-mains-des-opposants-a-assad-iv/>)

Comment les médias intoxiquent l'opinion publique : Le cas de la Syrie [V] (<http://arretsurinfo.ch/comment-les-medias-intoxiquent-l-opinion-publique-le-cas-de-la-syrie-v/>)

Syrie: Propagande de guerre. Quand les médias instrumentalisent les massacres [VI] (<http://arretsurinfo.ch/propagande-de-guerre-quand-les-medias-instrumentalisent-les-massacres-vi/>)

Comment les médias intoxiquent l'opinion publique : Le cas de la Syrie [VII] (<http://arretsurinfo.ch/comment-les-medias-intoxiquent-l-opinion-publique-le-cas-de-la-syrie-vii/>)

Contexte dans lequel s'est produit ce tragique massacre

Les semaines précédant le « massacre de Houla » l'heure semble être à l'apaisement en Syrie : quelques lueurs d'espoir semblent dessiner une sortie de crise possible. Le 6 mai, en application de la nouvelle constitution adoptée par référendum le 26 février 2012, des élections législatives ont été organisées. Remportées par le parti Baath, elles ont vu pour la première fois la participation de représentants de partis de « l'opposition intérieure » (considérée comme légitime contrairement à l'opposition « extérieure » du Conseil National Syrien, financé par des

Etats dits « amis de la Syrie »). Sur le terrain les affrontements auraient déjà fait plus de 10 000 morts – soldats de l'armée syrienne, combattants terroristes, civils. Le 25 mars l'Etat syrien a accepté la proposition en six points de l'Envoyé spécial conjoint de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, et de la Ligue des Etats arabes. Parmi ces six points figure l'engagement du gouvernement syrien à « collaborer avec l'Envoyé dans le cadre d'un processus politique ouvert, dirigé par les Syriens, de façon à répondre aux aspirations et préoccupations légitimes de la population »[i]. (...) « à cesser les combats et à assurer de toute urgence, sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies, un arrêt effectif de toutes les formes de violence armée par toutes les parties afin de protéger les civils et de stabiliser le pays ». Pour ce faire les autorités syriennes s'engagent à « mettre fin aux mouvements de troupes en direction d'agglomérations, cesser d'utiliser des armes lourdes dans des agglomérations et commencer à retirer les troupes concentrées dans des agglomérations et aux alentours. » La proposition précise également que « toutes les parties » doivent renoncer à l'usage de la violence.

Cet engagement des autorités syriennes trouve son prolongement dans le vote, à l'unanimité, de la résolution 2042 du conseil de sécurité de l'ONU, le 14 avril. Cette résolution reprend les éléments de la proposition en 6 points et en développe certains[ii]. Elle réaffirme la souveraineté de la Syrie, condamne les violences commises des deux côtés, note que les autorités syriennes et « l'opposition syrienne » ont pris des engagements, que l'Envoyé de l'ONU et la Ligue Arabe ont noté une décade des violences depuis le 25 mars. La résolution entend « mettre en place immédiatement, à l'issue de consultations entre le Secrétaire général et le Gouvernement syrien, une mission des Nations Unies en Syrie chargée de vérifier que toutes les parties cessent de se livrer à la violence armée sous toutes ses formes ». Le gouvernement syrien devra veiller au bon fonctionnement de la mission, laquelle sera amorcée par l'envoi de 30 observateurs non militaires qui « commenceront à rendre compte des progrès accomplis ».

La résolution 2042 est complétée, le 21 avril, par la résolution 2043[iii]. Elle prévoit, « pour une période initiale de 90 jours », la mise en place d'une Mission de Supervision des Nations Unies en Syrie (MISNUS)[iv]. Composée finalement de 300 observateurs non militaires, et dirigée par le major général Robert Mood, elle sera chargée de vérifier sur le terrain l'application de la proposition en 6 points. De nombreux états représentés au conseil de sécurité ont souligné le tournant que marquait cette résolution : un texte « d'une importance capitale », pour la Russie ; une « mesure importante et de longue portée » pour l'Allemagne ; pour l'Azerbaïdjan : « Avec la présente résolution, une autre étape vient d'être franchie pour traiter la crise par des moyens pacifiques »[v].

Tous ces représentants se sont « félicités » du vote de cette résolution à l'unanimité.

Trois états continuent cependant de nourrir de profondes réserves sur la sincérité du « régime » syrien, et l'applicabilité de la mission. La France avance, avec une sémantique agressive et accusatoire, que « sur le terrain la situation est toujours aussi inquiétante », « les tirs à l'arme lourde et les bombardements continuent », et que le vote en faveur de cette résolution représente « un risque ». Si le régime syrien ne respectait pas ses engagements, il faudrait envisager « d'autres options ». Pour le Royaume Uni, le gouvernement Assad continue sur le terrain à multiplier les violences et le seul intérêt d'une mission déployée est qu'elle pourra avoir un impact sur le terrain. Tout non-respect par le « régime » syrien de ses engagements amènerait le conseil de sécurité à « envisager d'autres mesures, y

Suivez-nous

S'inscrire à notre lettre d'information.

Courriel Envoyer

<http://arretsurinfo.ch/tous-les-articles>

[/feed/](http://arretsurinfo.ch/feed/) (<https://twitter.com/ArretSurInfo>)

<https://www.facebook.com/pages/ArretSurInfo>

AAAI sur info/300831053432742 (<https://www.youtube.com/channel/UCgvrDP41e28BnsP3-HlDQ>)

<https://www.youtube.com/channel/UCgvrDP41e28BnsP3-HlDQ>

Syrie après quatre ans d'agression terroriste

Archives par jour

MAI 2015				
L	Ma	Me	J	V
				1 http://arretsurinfo.ch/2015/05/
4 http://arretsurinfo.ch/2015/05/04/	5 http://arretsurinfo.ch/2015/05/05/	6 http://arretsurinfo.ch/2015/05/06/	7 http://arretsurinfo.ch/2015/05/07/	8 http://arretsurinfo.ch/2015/05/08/
11 http://arretsurinfo.ch/2015/05/11/	12 http://arretsurinfo.ch/2015/05/12/	13 http://arretsurinfo.ch/2015/05/13/	14 http://arretsurinfo.ch/2015/05/14/	15 http://arretsurinfo.ch/2015/05/15/
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29
* avr (http://arretsurinfo.ch/2015/04/)				

Mots-clés

Al-Nosra (<http://arretsurinfo.ch/tag/al-nosra/>) Al-Qaida (<http://arretsurinfo.ch/tag/al-qaida/>) Allemagne (<http://arretsurinfo.ch/tag/allemande/>) Antisémisme (<http://arretsurinfo.ch/tag/antisemisme/>) ASL (<http://arretsurinfo.ch/tag/asl/>) Bachar Al-Assad (<http://arretsurinfo.ch/tag/bachar-al-assad/>) Barack Obama (<http://arretsurinfo.ch/tag/obama/>) BHL (<http://arretsurinfo.ch/tag/bhl/>) Bordure protectrice (<http://arretsurinfo.ch/tag/bordure-de-protection/>) Charlie Hebdo (<http://arretsurinfo.ch/tag/charlie-hebdo/>) Chine (<http://arretsurinfo.ch/tag/chine/>) CIA (<http://arretsurinfo.ch/tag/cia/>) Crimes de guerre (<http://arretsurinfo.ch/tag/crimes-de-guerre/>) Daesh (<http://arretsurinfo.ch/tag/daesh/>) Dieudonné (<http://arretsurinfo.ch/tag/dieudonne/>) Donbass (<http://arretsurinfo.ch/tag/donbass/>) Donetsk (<http://arretsurinfo.ch/tag/donetsk/>) Démocratie (<http://arretsurinfo.ch/tag/democratie/>) EIL (<http://arretsurinfo.ch/tag/eil/>) Etat Islamique (<http://arretsurinfo.ch/tag/etat-islamique/>) Faux drapeaux (<http://arretsurinfo.ch/tag/faux-drapeaux/>) François Hollande (<http://arretsurinfo.ch/tag/francois-hollande/>) Gaza (<http://arretsurinfo.ch/tag/gaza/>) Grèce (<http://arretsurinfo.ch/tag/grece/>) Guerre au terrorisme (<http://arretsurinfo.ch/tag/guerre-au-terrorisme/>) Hamas (<http://arretsurinfo.ch/tag/hamas/>) Intervention (<http://arretsurinfo.ch/tag/intervention/>) Islam (<http://arretsurinfo.ch/tag/islam/>) Lobby israélien (<http://arretsurinfo.ch/tag/lobby-pro-israelien/>) Manipulations politiques (<http://arretsurinfo.ch/tag/manipulations-politiques/>) Maidan (<http://arretsurinfo.ch/tag/maidan/>) Mensonges d'Etat (<http://arretsurinfo.ch/tag/mensonges-detat/>) MH17

compris des sanctions ». Les États-Unis, par la voix de Mme Condoleezza Rice, ont averti qu'ils étaient « à bout de patience ». Doutant ouvertement de l'efficacité de la mission, ils seraient contraints à « d'autres options » en cas de non-respect de l'intégralité des 6 points de la proposition.

Sur le site internet de la MISNUS[vj], on peut lire que ce train de mesures semble dans un premier temps avoir porté ses fruits : « Du 16 avril à début mai, les hostilités ont été marquées par la faible intensité des combats et une réduction générale des violences. La cessation des violences, prévue dans le cadre du plan en six points, et la présence de la Mission de supervision, ont semblé avoir un effet modérateur dans les zones de déploiement des observateurs. » Il est vrai toutefois que « la cessation convenue des violences n'a été que de courte durée. Au cours de la deuxième semaine du mois de mai, les hostilités ont repris au point d'atteindre, voire de dépasser à mi-juin le niveau d'intensité antérieur au 12 avril. » Le rapport n'établit pas de responsabilité dans la reprise des hostilités, renvoyant dos à dos les forces gouvernementales et l'« opposition » armée.

Le 25 mai le « massacre de Houla », un mois après le vote de la résolution 2043, va faire voler en éclats le très fragile cessez-le-feu amorcé par l'acceptation de la proposition en 6 points par la Syrie.

Ajoutons, pour prendre encore mieux la mesure du contexte dans lequel survient cet épisode sanglant, qu'au moment où il se produit, des inspecteurs de l'ONU viennent d'arriver sur place, et notamment à Homs, à 30 kilomètres de cette localité. Ils pourront donc se rendre sur place immédiatement le lendemain. Par ailleurs, le conseil de sécurité de l'ONU doit se réunir le 27 et le 28 mai doit arriver à Damas le médiateur de l'ONU et de la ligue arabe, Kofi Annan.



(http://arretsurinfo.ch/wp-content/uploads/2015/05/houla-1.jpg)

Avant même d'entrer dans le détail du déroulement de cette affaire, on peut remarquer que le massacre de Houla survient dans un moment crucial de la crise. La résolution 2043 est un peu la résolution de la dernière chance, susceptible d'empêcher le basculement définitif dans les horreurs d'une intervention militaire contre la Syrie. En la violant, le régime syrien s'exposerait au pire.

Le massacre et ses conséquences

Nous allons d'abord relater l'événement proprement dit, en nous basant sur les éléments présentés par les médias au moment des faits. Sera détaillée ensuite la campagne de lynchage politique et médiatique orchestrée en France pour présenter le président syrien et son gouvernement comme les seuls coupables ; puis les conséquences diplomatiques de l'affaire avec la résolution du Conseil des droits de l'homme de l'ONU du 1er juin 2012. Seront ensuite passées en revue les failles de la version officielle, à l'appui d'éléments permettant de se faire une idée de ce qui s'est réellement passé, le 25 mai, à Houla. Seront étudiées enfin les suites et les conséquences de l'événement jusqu'à la fin de mission de la MISNUS le 19 août 2012.

Au commencement était (encore[vii]) une vidéo

Le vendredi 25 mai 2012 est diffusée sur YouTube une vidéo d'une durée de 3 minutes[viii]. Le film montre des dizaines de cadavres alignés dans une pièce sur plusieurs rangées. La majorité d'entre eux sont des corps d'enfants. Pendant les deux premières minutes, l'homme la caméra se focalise sur un groupe d'une douzaine de très jeunes enfants. Les images sont choquantes : l'un a le haut du crâne entièrement soufflé, le bas du visage d'un autre a disparu et n'est plus qu'un amas d'os et de chairs. A mesure que la caméra filme les rangées, un homme saisit rudement des petits cadavres désarticulés. A la dernière minute, la caméra se déplace vers une autre rangée de corps d'adultes recouverts de draps que l'homme soulève. Toutes les cinq secondes on entend des appels à « Allah ou Akhbar » qui viennent ponctuer d'un bout à l'autre ces macabres séquences. Aucun visage n'apparaît dans la vidéo, hormis à la seconde 27, où la caméra capte brièvement celui de l'homme qui soulève les cadavres.

Ce « massacre » aurait eu lieu dans la localité de Houla, une localité regroupant plusieurs villages située à 25 km au nord-ouest de la ville de Homs, et 35 km au nord-est de la frontière libanaise.

Cette vidéo suscite les réactions indignées. Tous les gouvernements du monde dénoncent immédiatement le « massacre de Houla » et la barbarie de ceux qui l'ont perpétré.

Le 26 mai, les enquêteurs de l'ONU, qui venaient d'arriver dans la ville de Homs toute proche, se rendent sur place et dressent un bilan de 108 victimes parmi lesquels 49 enfants sont dénombrés. Les 108 corps sont enterrés le lendemain.

Le 27, le conseil de sécurité de l'ONU se réunit et fait une « déclaration à la presse (...) sur les attaques perpétrées à Houla, en Syrie »[ix]. Le massacre est fortement condamné mais aucune responsabilité n'est clairement avancée. Certaines victimes, selon les enquêteurs de l'ONU, auraient bien péri du fait de bombardements, mais la plupart auraient été exécutées à bout portant. La Syrie est rappelée à ses engagements de ne pas faire usage d'armes lourdes dans les quartiers d'habitation, et à rappeler ses militaires dans leurs casernes. Par ailleurs, « les membres du Conseil ont prié le Secrétaire général de continuer, avec la participation de la MISNUS, à enquêter sur ces attaques et à faire rapport au Conseil », et « ont également réaffirmé leur soutien sans réserve aux efforts de l'Envoyé spécial conjoint pour faire appliquer intégralement son plan en six points ». Si certaines déclarations sont dures à l'adresse des autorités syriennes, cette déclaration signée par tous les membres du conseil de sécurité (Russie et Chine comprises) ne constitue pas un acte d'accusation en règle.



(http://arretsurinfo.ch/wp-content/uploads/2015/05/Houla-2.jpg)

Le même jour, de concert avec d'autres sources gouvernementales, le journal télévisé syrien livre une version des faits plus précise[x]. La présentatrice rapporte que le porte-parole du ministère des affaires étrangères des réfugiés « nie catégoriquement la responsabilité syrienne. Ses auteurs se sont rassemblés dans plusieurs régions adjacentes à al-Houla, avant de se diriger vers cette région dans des véhicules armés de mitrailleuses. Ces terroristes qui étaient armés de roquettes anti char, bien qu'aucun char ne se trouve à al-Houla, ont procédé à massacrer de sang-froid des habitants de cette région (...) Ces terroristes ont également attaqué cinq barrages de l'armée syrienne, tuant trois militaires et en tuant seize autres. En tant qu'état souverain la Syrie se réserve le droit de défendre ses citoyens. » Elle annonce par ailleurs « la mise en place d'une commission militaire qui sera chargée d'enquêter sur le carnage d'al-Houla, avant de rendre public dans l'espace de trois jours les résultats de ces enquêtes ». La présentatrice souligne par ailleurs que le Conseil de sécurité de l'ONU se réunit le jour même et que Kofi Annan arrive le lendemain en Syrie. Au sujet du massacre elle laisse entendre qu'il s'agit probablement d'une tentative de torpiller le plan de cessez-le-feu établi deux semaines plus tôt, le 12 avril (résolution 2042).

Les articles paraissant les deux jours qui suivent le massacre dans les médias sont relativement mesurés. Le ton est hostile envers les autorités syriennes mais une forme de retenue semble de mise. La plupart des journalistes rapportent les deux versions possibles du massacre, sans trancher. Le traitement médiatique est néanmoins extrêmement émotionnel, rivalisant de superlatifs devant susciter l'indignation du grand public devant ce crime barbare.

L'expulsion des ambassadeurs syriens de plusieurs pays « occidentaux » (+ Turquie) deux jours plus tard, le 29 mai, va donner lieu au lancement d'un franc, unanime, concert d'accusations contre Bachar el-Assad et son « régime », comme l'explique Jean-Michel Vernochet dans une interview publiée par la chaîne Iceberg TV le 30 mai :

« La presse a été longue à embrayer, mais dès lors que la presse est lancée, on s'aperçoit qu'elle ne s'arrête plus et qu'elle va extrêmement vite, puisque hier nous avons assisté à l'expulsion en rafale d'une dizaine, plus en réalité, de représentants, d'ambassadeurs syriens, dans des pays occidentaux, notamment au Canada, en Australie, aux

(http://arretsurinfo.ch/tag/mhi17/)Novorossia
(http://arretsurinfo.ch/tag/novorossia/)ONU

(http://arretsurinfo.ch/tag/otau/)OTAN

(http://arretsurinfo.ch/tag/otau/)Propagande

(http://arretsurinfo.ch/tag/propagande/)Résistance

palestinienne (http://arretsurinfo.ch/tag/resistance-palestinienne/)

Sanctions (http://arretsurinfo.ch/tag/sanctions/)Stratégie de la

tension (http://arretsurinfo.ch/tag/strategie-de-la-tension/)

Syria (http://arretsurinfo.ch/tag/syria/)Terrorisme

israélien (http://arretsurinfo.ch/tag/terrorisme-israelien/)

Terrorisme takfiri (http://arretsurinfo.ch/tag/terrorisme-djihadiste/)

Vladimir Poutine (http://arretsurinfo.ch/tag/vladimir-poutine/)

pour faire de la France l'inspiratrice d'une politique d'ingérence internationale en Syrie et pourquoi pas de notre président le potentiel futur libérateur du pays... » Et puis l'occasion est trop belle : « Un massacre vaut certainement psychologiquement autant que quelques armes de destruction massive et on a déjà fait la guerre pour moins que cela ! » On ne peut mieux dire ; je rappelle quelques cas instructifs que j'ai relevés dans la chronique VII[xxv] : le faux charnier de Timisoara, le faux massacre de Rachak, le faux témoignage de Nassiriya, les fausses ADM de Saddam Hussein, les faux massacres de Kadhafi. On s'interroge, à la lecture de ce genre d'article, sur le niveau de conscience de certains « journalistes ».

Des témoignages de rescapés à l'appui du récit officiel

Pour pallier à l'absence de preuves tangibles de la culpabilité des autorités syriennes dans le massacre de Houla, les médias vont diffuser le témoignage de Noura et Ali al-Sayed, deux jeunes enfants ayant assisté au massacre et survécus dans des circonstances miraculeuses, dont les vidéos sont publiées sur YouTube le 26 mai.

Voici comment Christophe Ayad (voir débat à l'IMA) les résume dans le Monde du 30 mai[xxvi] : « Dans cette vidéo mise en ligne lundi[xxvii], Noura, une petite fille de Taldaou, attribue ce massacre à l'armée et aux milices du régime, les chabiha, composées de civils armés, issus pour la plupart de la communauté alaouite tout comme la famille Assad au pouvoir. Comme plusieurs autres enfants rescapés du massacre, dont un garçon de 11 ans cité par le quotidien britannique The Guardian, Noura, elle-même blessée d'une balle dans le dos, a survécu en faisant la morte, parmi les cadavres de ses proches assassinés. Toute sa famille, ainsi que celle de son oncle a été massacrée. Les miliciens, vêtus d'uniformes selon la jeune fille, ont pris le temps de piller les maisons, emportant l'or et les bijoux trouvés sur les cadavres, ainsi que l'argent liquide. Dans un autre témoignage Ali Adel Al-Sayed raconte que des soldats et des civils arrivés en blindés se sont arrêtés devant la maison de ses parents, en sont descendus, puis ont enfermé toute sa famille dans la pièce principale de la maison, avant de tirer. L'enfant, blessé, aurait vu les hommes emporter trois télévisions, une machine à coudre et un ordinateur. Sa mère et son frère, enlevés par les miliciens, auraient été tués plus tard. Enfin, dans un dernier témoignage, un enfant décrit d'un geste éloquent comment certaines victimes ont été égorgées. » Le journaliste prend soin de préciser qu'il n'est pas possible de « garantir l'authenticité de ces témoignages », mais indique indirectement leur fonction : « Il demeure que ces témoignages corroborent les récits recueillis par les enquêteurs de l'ONU ». Dans les vidéos, Noura est filmée couchée dans un lit, emmitouffée dans des couvertures. Elle est sous perfusion et s'exprime d'une petite voix. A la fin de la vidéo, l'homme qui la filme soulève le drap pour montrer un gros pansement sur son flanc. Ali quant à lui, qui n'a que des égratignures à la main gauche, s'exprime face caméra. Tous deux accusent sans détours l'armée syrienne en donnant des détails horribles. Le ton d'Ali ne laisse poindre aucune émotion et sa conclusion témoigne d'une maturité politique surprenante pour un garçon de 11 ans (qu'il ne fait pas). Quand l'homme à la fin de la vidéo lui pose une série de questions touchant à ce qu'il souhaiterait, il répond : « Nous demandons que la communauté internationale mette fin aux tueries en Syrie et à Houla. (...) Quiconque entend ceci doit savoir que nous avons été tués dans nos maisons. Nous avons été tués et vous ne faites rien. La communauté internationale de fait rien. Les gens parlent mais ils ne font rien. (...) Le peuple doit se battre. Ils doivent faire ce qu'ils ont dit qu'ils voulaient faire pour nous protéger »[xxviii].



(http://arretsurinfo.ch)

/wp-content/uploads/2015/05/houla-3.jpg

Le jeune Ali al-Sayed, principal témoin du « massacre », et unique « preuve » complémentaire de la vidéo de la culpabilité du « régime syrien » dans le massacre de Houla, avec celui de la jeune Noura

Ces témoignages, abondamment relayés dans les médias, sont évidemment d'autant plus poignants et révoltants qu'ils émanent de jeunes enfants. Je précise qu'il s'agit du seul élément probant invoqué (avec la vidéo) pour donner corps au récit officiel rejetant la responsabilité unique du forfait sur les autorités syriennes et leurs forces armées.

L'identité des victimes et le scénario du massacre

Tous les médias précisent que 108 victimes ont été dénombrées, parmi lesquelles 49 enfants et 34 femmes. Certaines des victimes ont en effet été tuées par des tirs d'artillerie, mais la plupart d'entre elles ont été tuées à bout portant dans ce qui ne peut que correspondre qu'à des exécutions sommaires. C'est à l'évidence le cas des enfants exhibés dans la vidéo.

Les journalistes des médias français, comme on l'a vu, ne donnent généralement pas plus de détails. Ils rapportent sommairement la version gouvernementale, et la version des chancelleries occidentales, qui n'est pas plus détaillée, et finissent par accuser les autorités syriennes et leur président. C'est ce qu'ils continueront de faire les jours suivants. C'est alors que des journalistes vont produire des éléments nouveaux, étayant mieux la version des autorités syriennes que celle des chancelleries occidentales.

Le 1er juin, Louis Denghien publie sur le site infosyrie.fr un article[xxix] résumant un reportage russe dans lequel sont interrogés des témoins du massacre. Il revient également sur la commission d'enquête militaire syrienne qui a rendu ses conclusions la veille. Les deux paragraphes suivants en sont un résumé, dans lequel j'ai repris quelques-unes des expressions de l'auteur.

Les jours suivant les événements, une équipe de journalistes russes parviennent à pénétrer dans le village de Taldo, situé au sud-est de la localité de Houla. Ils parviennent à interroger des habitants qui leur racontent ce qui s'est passé dans la journée du vendredi 25 mai, non pas à Houla mais à Taldo. La traduction intégrale de ces échanges est disponible sur la toile[xxx]. Des bandes armées sont présentes en nombre dans la région. Comme chaque vendredi après la prière ces hommes prennent les armes pour harceler les troupes régulières. Et ce jour-là ils attaquent des barrières militaires protégeant ce village. L'armée riposte faisant 25 morts parmi les assaillants. A 15h 30 le barrage est néanmoins pris et les soldats qui le tiennent exécutés. Les hommes armés se rendent ensuite facilement maîtres des lieux, prenant le contrôle du centre de police de Houla. Ils réunissent alors quelques familles entières dans des bâtiments en face du centre, parmi lesquelles 3 familles al-Sayed comprenant 20 enfants, une famille Abdul Razzak comprenant 10 enfants. Ces familles sont réputées proches du pouvoir. Les hommes armés les massacrent. Vers 19 heures, les hommes armés sont renforcés par une brigade de 250 hommes arrivés de la ville d'Al-Rastan. Les « rebelles » regroupent les victimes civiles et les dépouilles de leurs combattants tués par l'armée syrienne lors de l'assaut des barrières, les disposent en alignements spectaculaires et les présentent dans la fameuse vidéo comme le résultat d'un unique massacre perpétré dans le village de Houla par des hommes liés au régime d'el-Assad. Des hommes armés investissent les maisons vidées de leurs habitants. Le lendemain, c'est vers eux que seront dirigés les observateurs de l'ONU pour délivrer la version voulue du massacre. Le reste de la population n'a rien dit car les hommes armés suscitent une peur bleue. En effet, ils ont exécuté tous ceux qui se déclaraient proches du régime syrien et critiquaient les groupes armés et l'ASL. Parmi les exactions horribles auxquelles ils se sont livrés, on peut évoquer le sort de cette Libanaise, mère de 3 enfants, qui travaillait comme femme de ménage au poste de police. Les hommes armés l'ont violée, pendue, et abandonné dans un champ son cadavre qui a ensuite été dévoré par les chiens. Ces assassins avant les événements étaient des voleurs, des contrebandiers, d'un très faible niveau d'instruction.

Les journalistes russes ont publié leur reportage la veille, le 31 mai, jour où la commission d'enquête militaire syrienne présidée par le général Kassem Jalal Souleymane rend ses conclusions. Cette commission exonère les militaires syriens de toute responsabilité dans le massacre et délivre une version des événements qui recoupe celle des témoins interrogés par les journalistes russes : la majorité des victimes ont été tuées par exécution et non du fait de bombardements, les maisons des familles massacrées ne comportant pas de trace d'incendie ou de bombardement ; les cadavres des hommes armés tués dans l'assaut des barrières de l'armée régulière ont été utilisés pour donner plus d'ampleur au « massacre ». Les militaires qui tenaient les cinq barrières entourant le village ont été attaqués par plusieurs centaines de combattants. Les massacres de civils ont eu lieu pendant les combats. Les familles tuées étaient réputées proches du régime. Parmi les familles massacrées, se trouve la famille du frère du député de la nouvelle assemblée du peuple, Abel Mo'ti Mechleb. Cette version du massacre, qui prend le contre-pied total de celle qui a été unanimement martelée, a été pratiquement ignorée des médias de masse. Louis Denghien donne l'exemple « du Monde, journal de référence, qui rend compte rapidement des arguments évoqués plus haut et fait allusion à la déclaration du général Souleymane sur l'affiliation politique des civils mais évite soigneusement, jeudi 31 mai, de mentionner le nom de Mechleb. En général, quand une affaire tourne « mal » du point de vue occidental, les médias « l'oublient », l'enterrent, et passent à autre chose ».

Le 7 et le 13 juin juin[xxxi], le journaliste Rainer Hermann publie dans le Frankfurter Allgemeine Zeitung deux articles retentissants qui ont été totalement ignorés par les médias français.

Quant aux victimes : « Il s'agit des pères, des mères et de 49 enfants de la famille al-Sajjid et des deux branches de la

famille Abdarrazzaq. Des habitants de la ville témoignent que les Alaouites tués sont des musulmans qui se sont convertis de l'Islam sunnite à l'Islam chiite. » (...) « En outre, on compte parmi les victimes les membres qui résidaient à Taldou de la famille d'Abdalmuti Meshleb, député du parlement fidèle au régime. » (...) « Les appartements des trois familles se trouvaient dans différentes parties de Taldou. Les membres des familles ont été visés et tués à une exception près. Aucun voisin n'a été même simplement blessé. La connaissance des lieux était une condition préalable à ces « exécutions » bien préparées. » Le massacre aurait donc été perpétré sur fond de tensions confessionnelles internes, en plus d'ingérences extérieures.

1. Hermann cît son second article fouillé et au ton plutôt nuancé de la façon suivante : « *Nous pouvons reconstituer le déroulement suivant des faits : après la prière du vendredi 25 mai, plus de 700 [rebelles] armés sous le commandement d'Abdurrazzaq Tlass et Yahya Yusuf, répartis en trois groupes qui venaient de Rastan, Kafr Laha et Akraha, ont attaqué trois postes de contrôle de l'armée autour de Taldou. Les rebelles bien supérieurs en nombre et les soldats (la plupart également sunnites) se sont livrés à des combats sanglants au cours desquels deux douzaines de soldats, principalement des engagés volontaires, ont été tués. Pendant et après les combats, les rebelles ont éliminé, aidés par des habitants de Taldou, les familles Sajjid et Abdarrazzaq. Celles-ci avaient refusé de se joindre à l'opposition.* » [xxxii] La suite n'est qu'une affaire de mise en scène: après avoir perpétré ces massacres, les « rebelles » ont chargé les cadavres de leurs combattants tués par l'armée syrienne et des familles massacrées par leurs soins dans des camions, pour les emmener à Houla. Là, ils les ont alignés dans une mosquée en plusieurs rangées, et les ont filmés en les présentant comme des victimes de bombardements effectués par l'armée syrienne.

Cette version des faits est corroborée par « *le journaliste russe Marat Musin[xxxiii], qui travaille pour la petite agence de presse Anna, (qui) s'était arrêté les 25 et le 26 mai dans Houla. Il a été en partie témoin oculaire, et a publié les déclarations d'autres témoins oculaires[xxxiv]. En outre, le journaliste néerlandais indépendant spécialiste des questions arabes et vivant à Damas Martin Janssen a pris contact après le massacre avec le Monastère de Jacob à Qara, qui dans le passé a recueilli beaucoup de victimes du conflit et dont les nonnes se sacrifient dans leur action humanitaire.* » Certains des témoins du massacre ont pu trouver refuge en ce lieu et c'est ainsi que le journaliste a pu les interroger.

Un article d'Adam Larson du 4 juillet 2012 sur le témoignage du jeune Ali Al Sayed

Après avoir passé en revue les témoignages de journalistes invalidant le récit officiel du massacre, il faut expliquer que le principal témoignage étayant ce récit, celui du jeune Ali Adel al Sayed, est des plus douteux.

Le 4 juillet 2012, le journaliste Adam Larsson publie sur le site *arabisouri.wordpress.com* un article intitulé « *le témoin star du massacre de Houla remis en cause* » [xxxv], dans lequel il fait un relevé des anomalies contenues dans l'intervention du jeune Ali Al Sayed.

L'essentiel de sa démonstration repose sur l'analyse comparée des trois interventions filmées connues de l'enfant. Ces interventions ont été réalisées sous le contrôle des « rebelles » qui déclarent l'avoir pris sous leur aile. Ces interventions ont été filmées peu après les événements, le 28 et le 30 mai : « *Ali initialement s'est exprimé à trois reprises, à chaque fois apparemment via une connexion skype. La première est apparemment une vidéo du garçon interviewé en arabe par un inconnu[xxxvi]. Il a aussi parlé à Martin Chulov pour le Guardian UK via Skype[xxxvii] (...) Toutes les deux ont été réalisées le 28, mais il a également parlé à Associated Press[xxxviii] de la même façon le 30.* »

Adam Larson commence par rappeler qu'à côté de ces deux témoignages d'enfants, celui d'Ali al Sayed ayant été le plus médiatisé, d'autres témoins ont raconté une version très différente du massacre. Ces autres témoins qui accusent des familles du village et des auxiliaires extérieurs affilés aux « rebelles » ont été complètement ignorés par les médias de masse. Il fait ensuite sur les vidéos 1, 2, et 3, un certain nombre d'observations, dont je résume les plus importantes

Sur les vidéos, il est évident qu'Ali ne fait pas ses 11 ans. On lui en donnerait plutôt 8 ou 9, ce qui rend d'autant plus invraisemblable ses appels construits à « *la communauté internationale* ».

Une quatrième interview réalisée par les enquêteurs de l'ONU n'a pas été rendue publique. Ils signalent tout de même dans leur rapport de la commission d'enquête du 27 juin – que j'analyserai plus loin – la « *suggestibilité* » du garçon, et excluent de fait son témoignage [xxxix].

Passons aux contradictions entre les trois vidéos.

Dans une première vidéo il a vu les assassins arriver dans un tank, dans une seconde dans un véhicule blindé, dans une troisième dans un véhicule blindé et dans un bus.

Il décrit les assassins habillés pour certains en treillis militaire, pour d'autres en civil, et ayant de longues barbes et des crânes rasés. Il déclare être sûr que ce sont des gens d'el-Assad, mais les informations capitulaires qu'il fournit font plutôt penser à des fanatiques sunnites antis Assad (remarque de Rainer Hermann).

Dans les trois vidéos Ali dit que sa mère a été tuée avec les enfants après avoir crié sur les hommes armés, mais le scénario dans la 2 (Guardian) n'est pas le même. Dans les vidéos 1 et 3, il déclare que sa mère et les petits enfants ont été tués alors que les hommes armés étaient en train d'emmener les hommes qu'ils étaient venus chercher. Dans la version 2, la mère d'Ali et les petits enfants ont été tués tandis que les hommes recherchés (de sa famille) restaient cachés dans les environs de la maison, et c'est seulement en ressortant que les hommes armés les ont découverts et les ont tués.

Dans les trois vidéos il déclare avoir survécu en faisant le mort, mais pas de la même façon. Dans la 2 et la 3, il dit s'être barbouillé avec le sang de son frère ; dans la 1 il dit avoir replié sur son visage sa main qui avait été atteinte et ne mentionne pas le sang de ses proches. Notons au passage que la main qu'il montre dans la vidéo 1 est en excellent état.

La composition qu'il donne de sa famille change d'une vidéo à l'autre. Dans la vidéo 1, il nomme son père Ali al Sayed (comme lui), dans la 2 il s'appelle Aref, lequel Aref devient ensuite son frère aîné. Dans la vidéo 1 il évoque un oncle tué nommé Abu Haider, dans la 2 il en évoque deux nommés Oqba et Aref. Dans la vidéo 3 il mentionne un frère qu'il oublie dans les 1 et 2.

Dans la vidéo 2, il déclare qu'après avoir fait le mort et s'être échappé après le départ des hommes armés, il s'est réfugié chez un oncle qu'il ne nomme pas. Curieusement, les chabiha arrivent chez cet oncle peu après lui et il les voit discuter en termes amicaux, notamment des meurtres qu'ils viennent de commettre, ce qui impliquerait une complicité de cet oncle dans la tuerie de sa famille. On peut s'étonner que les hommes armés n'aient pas remarqué qu'il était couvert de sang (selon la version des vidéos 1 et 2) et n'aient pas fait le lien avec leur récent massacre.

Ces constantes variations sur des détails importants entre les trois versions font d'autant mieux ressortir les passages où il ne varie pas. Ainsi quand il déclare que les hommes armés étaient des chabiha qui s'exprimaient avec un accent alaouite, quand il précise que les hommes armés ont tiré 5 balles sur la serrure de la porte d'entrée pour la faire sauter, ou quand pour finir il exhorte la « *communauté internationale* » à intervenir.

Adam Larsson passe en revue d'autres contradictions dans son article, mais celles que je viens d'énumérer suffisent pour avancer qu'Ali Al Sayed est un témoin qui a été conditionné ; rappelons qu'il a été recueilli par des « rebelles », qu'il parle sous leur contrôle, et que dans la vidéo 1 les questions qui lui sont posées le placent toujours opportunément sur les bons « rails » pour livrer un récit dont la teneur peut se résumer ainsi : « *Ce sont les milices de Bachar el-Assad qui ont commis le massacre, il faut que la communauté internationale intervienne pour nous sauver.* »

Ce témoignage filmé est une mise en scène visant à donner corps à la version incriminant le « régime d'el-Assad » et ses « chabiha » ; et la mise en scène d'un témoin conditionné vise à conforter cette autre mise en scène que représente l'alignement de tous les cadavres à Houla. Dans tous les cas, les contradictions dans ce témoignage sont beaucoup trop nombreuses et flagrantes pour qu'on le considère comme crédible, et cet élément étant presque le seul à avoir été érigé en preuve de la culpabilité du régime d'el-Assad dans ce massacre, le récit officiel unanimement présenté dans les médias de masse et par les plus hautes autorités françaises perd de facto tout fondement. Je rappelle que le rapport du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU du 27 juin concernant son témoignage signalera sa « *suggestibilité* » et ne jugera pas utile de le restituer précisément.

Résumé des anomalies dans le récit officiel des événements

Si les 108 victimes ont été tuées par des tirs d'artillerie, elles devraient avoir un aspect bien plus affreux que ce que l'on voit sur la vidéo, même dans le cas où certaines d'entre elles, seulement blessées, auraient ensuite prétendument été achevées par des « *miliciens pro régime* ». En particulier on peut observer que tous les enfants exhibés dans la vidéo ont été exécutés à bout portant, ce que reconnaîtront les enquêteurs de l'ONU eux-mêmes le lendemain du « massacre », contredisant ainsi la version initiale des médias qui les présentaient comme exclusivement victimes de bombardements. Cela contredit la première version officielle qui avançait que toutes les victimes avaient péri du fait de bombardements.

Le rapport du 27 juin – que j'analyserai plus loin – établit par ailleurs que deux familles ont été entièrement décimées en deux lieux différents à 5 heures d'intervalle, ce qui rend impossible le scénario d'une série de bombardements ciblés suivie d'un finissage sur place par des hommes armés.

Les 108 victimes sont enterrées dès le lendemain. Il a été jugé suffisant de les présenter en alignements spectaculaires aux observateurs de l'ONU qui venaient opportunément débarquer en Syrie et se trouvaient non loin du lieu du massacre, mais pas assez pour réaliser une expertise médico-légale des cadavres, qui aurait très probablement confirmé ce que les observateurs de l'ONU ont eux-mêmes eu le temps de relever, à savoir que la plupart des victimes avaient été abattues à bout portant et ne montraient pas de blessures typiques de

bombardements.



(<http://arretsinfo.ch/wp-content/uploads/2015/05/houla-4.jpg>)

Les victimes ont été enterrées dans une fosse commune dès le lendemain du « massacre »

Les révélations des journalistes Rainer Herman, Marat Musin[xi], et Martin Jansen n'ont été reprises dans aucun média de masse, et dans les rares cas où elles l'ont été, c'est en les édulcorant et en gommant les traits les plus susceptibles d'incriminer les « rebelles ». Pourtant il s'agissait de trois sources qui n'avaient pas de lien avec le gouvernement Assad.

La version du massacre unanimement relayée dans les « grands médias » comporte à chaque fois très peu de détails, tandis que la version de M. Herman (Frankfurter Allgemeine Zeitung), et celle des journalistes russes est très précisément détaillée.

Les contradictions que l'on constate dans les trois entretiens que le survivant du massacre Ali al Sayed donne à différents médias montrent qu'il s'agit d'un témoignage tellement fragile et variable qu'il est difficile de ne pas le considérer comme un faux.

Les « grands médias » et les plus hautes autorités politiques occidentales ont porté les accusations les plus graves avant toute enquête, et, parmi diverses manipulations, ont mensongèrement et unanimement prétendu que le communiqué de presse du conseil de sécurité de l'ONU du 27 mai désignait clairement comme unique coupable les autorités syriennes.

L'expulsion expéditive des ambassadeurs syriens de nombreux pays « amis de la Syrie » le 29 indique qu'il s'agit là d'une décision coordonnée de longue date. Une décision collective symbolique aussi forte ne pouvait s'appuyer que sur une somme de preuves indubitables qui à ce moment-là n'ont pas été produites.

Concernant l'éventuelle responsabilité des troupes syriennes, on doit relaire la remarque de bon sens suivante : la Syrie a fait montre de sa bonne volonté en acceptant les résolutions 2042 et 2043, et la mission de la MISNUS ; ses observateurs viennent d'arriver sur son sol, et le conseil de sécurité se réunit deux jours plus tard ; elle est par ailleurs occupée par la composition du nouveau gouvernement, consécutif aux élections législatives du 6 mai.

On retrouve parmi les plus résolus des pays accusant le régime syrien, des « amis de la Syrie » la France, les États-Unis, le Qatar, l'Arabie saoudite.

On doit donc conclure que le « massacre de Houla », qui devrait être rebaptisé « massacre de Taldou », n'est pas l'œuvre d'hommes armés liés aux autorités syriennes, mais d'hommes armés liés au camp des « rebelles ». Il s'agissait d'une opération sous faux drapeau destinée à porter le coup de grâce à la réputation des autorités syriennes dans un moment crucial, selon un schéma très comparable aux cas de Timisoara en 1991 et de Rachak en 1999, comme indiqué dans la chronique VI[xii].

Le comportement des « grands médias » et des plus hautes autorités politiques françaises a été déterminant dans l'imposition d'une version officielle à charge contre le « régime » syrien. L'objectif de ce lynchage médiatique et politique était clairement de combler d'indignation du public, afin de le préparer à accepter une intervention armée.

La résolution du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU du 1er juin 2012

Le premier juin, à l'initiative du Qatar, des États-Unis, de la Turquie, de l'Arabie Saoudite, du Koweït, et de Djibouti, à l'initiative donc de quelques-uns des plus fidèles « amis de la Syrie » une résolution demandant la mise en place d'une enquête indépendante internationale sur le massacre de Houla est déposée auprès du Conseil des Droits de l'Homme.

Je restitue dans les paragraphes suivants de larges extraits des interventions des représentants des différents États pour donner au lecteur une idée de la teneur des débats qui peuvent avoir lieu à l'ONU, dont les médias ne rendent malheureusement jamais compte.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la forme sous laquelle cette résolution est présentée, lors de la « quatrième session extraordinaire portant sur la situation des droits de l'homme depuis avril 2011 » n'a pas de quoi rassurer les autorités syriennes. Première à prendre la parole, la haute représentante des Nations Unies aux Droits de l'Homme, Mme Navan Pillay (représentée par Mme Marcia Kran) semble donner les résultats auxquels devra aboutir l'enquête : « Selon les premières informations, le vendredi 25 mai à 12h30, l'armée syrienne aurait tiré à l'arme lourde sur la région de Houla, peu après une manifestation; les tirs se seraient poursuivis jusqu'à 2 heures du lendemain matin. Certaines informations suggèrent que des groupes progouvernementaux de la milice chabihia seraient également entrés dans les villages et auraient commis des dizaines de meurtres. Ces attaques, qui semblaient viser la population civile, ont fait 108 tués, dont 49 enfants et 34 femmes. Ces actes peuvent constituer des crimes contre l'humanité et pourraient s'inscrire dans un schéma d'agressions généralisées et systématiques contre la population civile. » Dans la foulée le rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Christophe Heyns ouvre la perspective d'un déferement des responsables du massacre devant le TPI : « Observant que toutes les informations disponibles indiquent que des crimes contre l'humanité ont été commis en Syrie, les titulaires de mandats estiment que ces événements doivent être portés à la connaissance de la Cour pénale internationale sans tarder. »¹

Certaines déclarations de représentants sont au diapason de la haute représentante.

Pour l'Arabie Saoudite, « La communauté internationale se doit dès lors d'assumer ses responsabilités humanitaires en mettant un terme au bain de sang dans ce pays, a affirmé le représentant saoudien. Il a souhaité que cette session contribue à amener les autorités syriennes à cesser ces effusions de sang et à faire en sorte que les responsables des violations des droits de l'homme répondent de leurs actes. »

Les États-Unis sont les plus clairs et les plus directs dans leur accusation : « Pour les États-Unis, le régime est le responsable de la tuerie de ces innocents. Les rapports indiquent que même dans les jours qui ont précédé cet horrible massacre, des niveaux sans précédent de violence continuaient à régner dans le pays. Partout dans les villes, les Syriens paient de leur vie leur volonté d'exprimer leurs souffrances. Cette session extraordinaire et les cinq résolutions déjà adoptées par le Conseil montrent que la communauté internationale est vigilante et condamne le régime détestable de Bachar Al-Assad, un régime qui, pour les États-Unis, doit prendre fin rapidement. »

Le Qatar est aussi assez direct : « Le Qatar a condamné le massacre affreux d'enfants aux mains du régime syrien, une tuerie qui inspire le dégoût. Le Qatar est triste de constater que les efforts du Conseil n'ont donné aucun résultat, en dépit des précautions qu'il a prises pour agir dans le strict respect de la souveraineté et de l'intégrité de la Syrie, comme en témoignent la persistance des crimes contre la population civile syrienne et l'incapacité des autorités à mettre un terme aux violences. »

La Suisse est également assez engagée: « **Les indices à disposition semblent démontrer que le Gouvernement syrien porte une responsabilité substantielle dans ce massacre.** (...) La Suisse demande au Conseil de sécurité de déférer immédiatement la situation à la Cour pénale internationale, institution propre à poursuivre et juger les auteurs présumés de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre. »

La plupart des autres pays, dans leur ensemble, condamnent vigoureusement le massacre de Houla, appellent à la cessation des violences, appuient la mise en place d'une enquête indépendante, continuent de soutenir le plan en 6 points de Kofi Annan, et appellent à traduire les responsables du massacre devant le TPI pour crimes de guerre.

Cinq pays mettent de sérieux bâtons dans le projet de résolution: la Russie, la Chine, Cuba, le Venezuela, et bien sûr la Syrie.

Pour la Chine, si elle appelle « **les autorités syriennes à suivre le plan de Kofi Annan et à se conformer aux décisions prises par le Conseil de sécurité** », elle n'en demeure pas moins « **résolument opposée à toute intervention armée extérieure ou à tout changement de régime, estimant que le dialogue politique est la seule voie pour résoudre la crise.** La communauté internationale doit appuyer la médiation diplomatique menée par Kofi Annan et le Conseil des droits de l'homme doit être unanime afin de faire avancer le règlement politique de la question. »

Seul le représentant de la Syrie donne une autre version précise de ce qui se serait passé le 25 mai à Houla: « **La République arabe syrienne a condamné l'agression commise par un groupe de 600 à 800 hommes armés contre des civils pacifiques, tués à l'arme lourde puis, faute de munitions, à l'arme blanche.** Les autorités ont créé une commission d'enquête chargée de déterminer les circonstances de ce massacre et d'en punir les auteurs.(...) Le but probable des assaillants est de fomenter des troubles dans une région jusqu'ici calme. Le représentant syrien a assuré qu'aucune trace d'obus n'a été trouvée sur les corps de victimes, contrairement aux assertions de la Haut-Commissaire. **Il est courant que les bandes armées commettent leurs crimes peu avant les sessions du Conseil de sécurité ou les visites des observateurs internationaux, a aussi observé le représentant.** » J'ai souligné en gras cette dernière phrase car c'est une constante dans toute cette guerre syrienne: des massacres ou des exactions très médiatisées sont perpétrés à chaque fois que se profile l'éventualité d'un règlement politique.

La Syrie ne fait pas que se défendre, elle accuse aussi nombre d'Etats participant à cette session: « **La Syrie regrette par ailleurs qu'un certain nombre d'Etats honnêtes et objectifs s'associent aux résolutions partiales votées par le Conseil des droits de l'homme. Elle regrette aussi que certains des États à l'origine de cette session extraordinaire n'hésitent pas à livrer des armes à l'opposition armée, en particulier les États-Unis, afin d'encourager la guerre civile en Syrie au profit de la réalisation des ambitions d'Israël.** »

Bref, dans l'ensemble, la plupart des déclarations vont tout de même dans le sens d'une responsabilité a priori du régime syrien, impression que confirme le communiqué final dans lequel on peut lire: « **Le Conseil condamne de la manière la plus ferme le recours choquant à la force contre des populations civiles, qui constitue une violation du droit international ainsi que des engagements pris par le Gouvernement syrien, en vertu des résolutions 2042 et 2043 du Conseil de sécurité, de mettre fin immédiatement à la violence sous toutes ses formes, en particulier en mettant fin au recours aux armes lourdes contre des lieux habités.** Le Conseil condamne dans les termes les plus fermes la mort de 49 enfants tous âgés de moins de 10 ans. Le Conseil déplore que le massacre de Houla intervienne dans un contexte de poursuite des violations des droits de l'homme en Syrie, notamment les détentions arbitraires, les obstacles posés à l'accès des médias et les restrictions au droit de réunion pacifique. »

Cette résolution ne constitue pas une condamnation définitive de la Syrie ; l'éventualité d'une autre responsabilité n'apparaît pas dans le texte.

C'est ce que souligne le représentant de la Russie: « **la Fédération de Russie regrette que les termes de la résolution ne fassent peser la charge de la responsabilité qu'à une seule partie.** Il s'agit d'un texte biaisé et partiel; il ne comporte aucune condamnation du terrorisme; il n'y a aucune mention du travail important réalisé par les observateurs internationaux en Syrie; le Gouvernement est accusé d'être l'auteur de tous les actes commis; les actes de terrorisme ne sont pas pris en compte. La Fédération de Russie rappelle que la Mission de supervision a été chargée de mener une enquête, conformément au mandat que lui a donné le Conseil de sécurité. En élargissant le mandat de la Commission, le Conseil crée donc un doublon. Enfin, la Fédération de Russie déplore que le texte demande un accès sans entrave pour l'aide humanitaire mais ne tienne pas compte des mesures prises à cet égard par les autorités syriennes. Ce texte traduit une attitude déséquilibrée de la part du Conseil. »

Le représentant de Cuba ne dit pas autre chose, regrettant que « **le texte présenté ne traite pas des attentats terroristes qui ont frappé le territoire syrien. Une fois de plus, le Conseil est saisi d'un projet de résolution politisé et partiel, qui reflète l'opinion d'une seule partie au conflit et ne condamne pas les actes terroristes perpétrés en Syrie.** Les principaux auteurs de ce projet de résolution n'ont pas tenu compte des propositions cubaines. De plus, le processus de négociation de la résolution n'a pas été transparent, une seule consultation informelle ayant eu lieu. »

Pour la Chine, « **malheureusement, le projet de résolution n'est pas objectif, notamment parce qu'il préjuge des résultats de l'enquête du Gouvernement syrien et ne dit rien des crimes commis par les forces d'opposition.** Par ailleurs, l'invitation lancée à M. Annan outrepassa le mandat du Conseil. La Chine regrette enfin que le Conseil se trouve divisé du fait de l'arrogance des coauteurs du projet de résolution. »

Et le point de vue de la France dans cette affaire? Elle ne participe pas aux débats car le Conseil des Droits de l'Homme est composé de 47 états membres élus tous les trois ans à l'unanimité par l'assemblée générale, dont la France n'est pas à ce moment. **Cela n'a pas empêché le ministre des affaires étrangères Laurent Fabius de se réjouir du vote de cette résolution dans un compte-rendu qui est sans doute le plus partiel et le plus engagé de toute la « communauté internationale ».**

Comme son homologue étasunien, le ministre semble avoir bouclé l'enquête avant même que celle-ci ait commencé. Le ministre, emporté par la colère, multiplie les termes dramatisants. Au nom des « **pays révoltés** » et de la « **communauté internationale** », il dénonce le « **massacre odieux de Houla** », la « **barbarie** ». En l'espace de seulement cinq paragraphes, il trouve le moyen d'accuser directement à 4 reprises le « régime » syrien : la cible, ce sont « **les violations massives des droits de l'homme perpétrées dans ce pays par le régime de Damas** » ; « **Cette résolution (...) établit clairement que les autorités syriennes ont failli à leur responsabilité première de protéger le peuple syrien.** » ; cette résolution « **démontre une fois de plus l'isolement du régime de Damas, dont plus personne de peut cautionner la barbarie.** » Quant au Conseil des Droits de l'Homme à qui a été soumise cette résolution, on lui accorde toute confiance, étant donné que c'est le lieu, ni plus ni moins, « **où s'exprime la conscience morale de l'humanité.** »

Accusations portées contre le régime syrien

Pendant tout le mois de juin, jusqu'à l'accord de Genève 1 du 30 juin 2012, qui marquera en quelque sorte la fin de l'affaire, avec l'éloignement de la perspective d'une intervention armée ou de sanctions contre le « régime », les médias, surfant sur l'énorme vague propagandiste qu'ils ont suscitée, vont multiplier les accusations en tous genres visant à assombrir en continu le tableau, et faire de Bachar el-Assad, aux yeux de l'opinion, une fois pour toutes, le plus infâme salopard qui ait jamais habité sur la terre. Ces nouvelles accusations et manipulations étant placées par les journalistes et les politiques eux-mêmes dans le sillage du massacre de Houla, avec lequel ils formeraient une série cohérente, on doit les considérer comme faisant partie de ce qu'on pourrait appeler la « séquence Houla », qui s'étendrait de mars à août 2012. Elles présentent l'intérêt de rendre beaucoup plus lisibles l'événement et son interprétation, puisqu'aux mensonges et aux approximations vont succéder, de manière systématique, les mensonges et les approximations.

L'affaire des « boucliers humains »

Le 10 juin l'ONU publie sa « **liste de la honte** » sur « **le sort des enfants en temps de conflit armé** »[xlii]. Pour la première fois, au plus mauvais moment, la Syrie y est citée en compagnie de pays comme Israël, l'Afghanistan, l'Irak, l'Ouganda, le Darfour, la Colombie, le Népal, ou le Yémen. Les forces armées syriennes sont accusées d'avoir dans certains cas torturé et emprisonné des enfants, parfois dans des écoles : « **La plupart des enfants torturés ont dit avoir été battus, avoir les yeux bandés, avoir été placés dans des positions inconfortables, fouettés à l'aide de gros câbles électriques, avoir subi des brûlures de cigarettes dont ils portaient les cicatrices et, dans un cas, reçu des décharges électriques sur les parties génitales.** L'armée syrienne est également accusée de transformer les écoles en « **zones de rassemblement des troupes** », ou de les piller et de les incendier ; des hôpitaux ont également été pris pour cible et le personnel soignant intimidé. Mais l'accusation la plus grave est la suivante : « **Lors de l'incident susmentionné dans le village d'Ain Arcus en mars 2012, un témoin a déclaré que plusieurs douzaines d'enfants, des garçons et des filles âgés de 8 à 13 ans, avaient été enlevés de force de leur foyer. Ces enfants auraient ensuite été utilisés comme boucliers humains par des soldats et des membres des milices qui les auraient placés devant les vitres des cars transportant le personnel militaire qui allait attaquer le village.** »

Les « rebelles » sont également accusés de violences : « **Les Nations Unies ont reçu des informations crédibles faisant état de recrutement et d'utilisation d'enfants par l'opposition armée, notamment l'Armée syrienne libre et d'autres groupes armés.** Mais le gros des accusations se concentre sur les autorités syriennes.

Pour les médias et les politiques ce rapport tombe à point nommé tant il dresse un bilan terrible des pratiques des troupes syriennes.

Le Figaro[xliii] titre : « **Des enfants servent de boucliers humains** » ;

Le Monde[xliiv] : « **Des enfants servent de boucliers humains à l'armée syrienne selon l'ONU** » ;

Libération.fr[xlvi] « L'armée syrienne utilise des enfants comme « boucliers humains ».

France 24.fr[xlvii] : « Les Enfants, boucliers humains en Syrie » ;

Le Point[xlviii] : « l'armée syrienne utilise des enfants comme « boucliers humains » ;

Franceinfo.fr[xlix] : « Les enfants servent de « boucliers humains » en Syrie (ONU) », etc...

Cette énumération des titres montre d'emblée l'orientation des articles : ils sont tous au présent de l'indicatif alors que le rapport rapporte le fait au conditionnel passé (*Ces enfants auraient ensuite été utilisés comme boucliers humains par des soldats...*). C'est d'autant plus significatif que c'est le seul fait des pages du rapport consacrées à la Syrie qui est rapporté avec ce mode, à comparer par exemple avec « les Nations Unies ont reçu des informations crédibles faisant état de recrutement d'enfants par l'opposition armée... ». Affirmation beaucoup plus nette et assurée. Notons également que ces titres suggèrent qu'il s'agit là d'une pratique courante des forces armées syriennes – alors que le rapport rapporte un seul événement de ce genre, datant d'il y a trois mois, et rapporté par un témoin.

Ces articles présentent à peu près tous le même contenu : ils évoquent parfois les tortures contre les enfants et les bombardements des écoles évoqués dans la liste. Le lien avec le massacre de Houla est systématiquement fait, en donnant l'impression que les deux événements font partie d'une série, et comme ils insinuent tous lourdement sur le caractère criminel du « régime » syrien, le lecteur ne peut qu'avoir l'impression que cela fait réellement partie du « système Bachar ». Deux lignes (rarement plus) évoquent parfois les accusations contre l'opposition armée d'utiliser des enfants soldats. Dans l'ensemble les accusations portées sont extrêmement vagues. Deux noms de lieu seulement sont cités. Aucun chiffre précis n'est avancé. Par ailleurs il est impossible de vérifier la fiabilité de ces informations puisque aucun détail (le cas mis en valeur excepté) n'est donné.

Au niveau politique, l'exploitation est la même : clairement il s'agit d'utiliser l'événement pour durcir la pression sur les autorités syriennes. Laurent Fabius, lors d'une conférence de presse tenue au Quai d'Orsay le 13 juin, est encore plus outrancier[li] dans son commentaire : « La situation en Syrie a pris un tour encore plus grave et abominable que jusqu'alors. Nous sommes en particulier informés que des enfants servent désormais de boucliers humains au régime. Ils sont placés devant des camions et des chars, torturés, violés et assassinés. Tous les jours, des dizaines et des dizaines de Syriens meurent sous les coups du régime sanguinaire de M. Bachar Al-Assad. Dans ces conditions, la France a décidé de renforcer son dispositif et ses positions pour contrer ce régime de mort et de sang. » (...) « Par ma voix cet après-midi, la France entend être à la pointe de l'action contre Bachar Al-Assad et contre les crimes dont il aura à rendre compte »[i].

Quand on lit l'ensemble de la « liste de la honte », d'autres remarques viennent à l'esprit. Pourquoi, par exemple, aucun journaliste n'évoque-t-il les atteintes aux enfants perpétrées par les forces armées et les colons israéliens en Palestine occupée, alors qu'il leur arrive de lister quelques-uns des pays ou organisations qui figurent aux côtés de la Syrie dans la « liste de la honte » ? Le rapport donne de nombreux exemples, présentés de façon plus précise et assurée que les exactions des forces armées syriennes. Le bilan est lourd pour les enfants palestiniens : « Vingt enfants palestiniens (19 garçons et 1 fille) ont été tués et 448 autres (393 garçons et 55 filles) ont été blessés dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est tandis que cinq enfants israéliens (4 garçons et 1 fille) ont été tués. » Ces enfants ont été tués pour l'essentiel par des colons et des forces de sécurité israéliens. Dans certains cas ils ont été tués par balle. Un cas est recensé dans lequel les forces de sécurité ont tiré à balles réelles sur des manifestants palestiniens. 36 écoles palestiniennes ont été attaquées au cours de cette année, étant parfois transformées en postes militaires, ou en centres de détention et d'interrogatoires. Des élèves ont été blessés en ces occasions. Par ailleurs le rapport aborde le problème des enfants palestiniens détenus dans les geôles israéliennes : « Fin décembre 2011, 135 enfants palestiniens, 134 garçons et 1 fille, âgés de 12 à 17 ans, ont été détenus dans des prisons israéliennes pour atteinte supposée à la sécurité. » Les auteurs utilisent des expressions fortes comme « traitement cruel et dégradant » ou « violation de la convention de Genève ».

On peut rappeler également, ce qui n'est pas signalé dans le rapport, qu'à l'été 2011, les bombardements de l'armée israélienne contre la bande de Gaza avaient tué 500 enfants et en avaient blessé 3300 autres.

Quand on compare la fragilité des accusations portées contre la Syrie concernant l'usage d'enfants comme boucliers humains, et la façon dont elles ont été manipulées et amplifiées dans les médias, avec la précision de celles portées contre les colons et les soldats israéliens, et leur passage sous silence intégral par ces mêmes médias, le deux poids deux mesures est flagrant.

Signalons qu'au mois de mars 2015, Israël exercera d'intenses pressions[i] sur les officiels de l'ONU à Jérusalem pour éviter de figurer dans cette liste, avec le détail de ses crimes[ii].

Pour clore cette analyse, je signale que les autorités syriennes ont adressé une longue lettre aux auteurs du rapport pour se défendre des accusations portées contre elles. Aucun média n'a rendu compte de cette lettre.

Dans la foulée de Houla, d'autres massacres

Aors qu'aucun massacre de cette ampleur n'avait été médiatisé depuis le début des événements en mars 2011, ce mois de juin 2012, comme par enchantement, voit fleurir une série de « massacres » atroces, dont la responsabilité est imputée à chaque fois, avant toute enquête et sans preuves, à Bachar el-Assad et à son « régime ».

Il est important d'avoir ces événements en tête si l'on veut comprendre la dynamique d'ensemble de la « séquence Houla ». Voici donc le résumé du plus important d'entre eux, avec l'analyse sommaire de sa couverture médiatique.

Le massacre de Koubeir

Le 6 juin, les médias unanimes dénoncent le « massacre d'al-Koubeir », dans la région de Hama, au cours duquel une cinquantaine de villageois auraient été assassinés, parmi lesquels de nombreuses femmes et enfants issus des mêmes familles. Comme pour le massacre de Houla, c'est une vidéo postée par des « rebelles » sur la toile[iii] qui allume l'incendie médiatique et elle ressemble de façon frappante au massacre de Houla : même durée (3 minutes), même manière de filmer caméra au poing, même gros plans sur des cadavres d'enfant, même « discours » de commentaire avec les éléments de langage habituels appelant à l'indignation et suggérant la responsabilité du « régime ». Comme nouveauté horrible on retiendra le long plan réalisé sur le cadavre carbonisé d'une femme tenant encore son enfant dans les bras.

Le secrétaire général des Nations Unies Ban Ki Moon juge le massacre « scandaleux et révoltant ». Devant le conseil de sécurité des Nations Unies il accuse à mi mots : « Depuis des mois, il est évident que le président (syrien) Bachar al-Assad a perdu toute légitimité ». La secrétaire d'État américaine Hillary Clinton déclare quant à elle que M. el-Assad « doit céder le pouvoir et quitter la Syrie », déclarant que la violence « soutenue par le régime dont nous avons été le témoin hier à Hama est tout simplement inadmissible »[iv]. La Russie et la Chine quant à elles dénoncent une provocation visant à faire échouer le plan en 6 points de Kofi Annan, et déclarent qu'elles s'opposent à toute initiative visant à exercer une pression extérieure sur la Syrie.

Ce massacre est massivement relayé dans les médias, d'une façon comparable au massacre de Houla. J'indique en note les références de quelques-uns des nombreux articles publiés en cette occasion par les médias français[v].

Quand ils arrivent sur place deux jours plus tard, après en avoir été empêché la veille par des tirs, les enquêteurs de l'ONU, comme le reconnaissent à mi mot les médias eux-mêmes, sont incapables, comme pour le massacre de Houla, de dégager clairement une responsabilité ; et s'ils relèvent sur les lieux des traces de sang et une odeur de chair brûlée, ils sont incapables de confirmer le bilan d'une cinquantaine de morts généralement rapporté.

Donner l'impression d'un continuum cohérent

Si l'on ne considère que les cas de Houla et de Koubeir, les accusations violentes qui ont été portées contre le « régime syrien » l'ont été avant toute enquête, en fonction d'éléments fragiles ou truqués, on est obligé de conclure que les relais successifs de ces différents massacres visent à donner l'impression au grand public qu'ils font partie d'une série cohérente qui porte forcément la signature de Bachar el-Assad et de son « régime ». Si le massacre de Houla est au départ inconcevable dans son horreur, il le devient beaucoup moins si on le met en perspective avec d'autres cas comparables[vi]. Par ailleurs la venue de nouveaux massacres permet de ne pas trop se pencher sur le détail des précédents, le cerveau du citoyen étant constamment assailli de nouveaux cas terrifiants qui le submergent d'émotion et obtirent sa capacité de jugement. La propagande médiatique autour de ces nouveaux massacres est renforcée par le relais massif de la « liste de la honte » de l'ONU qui liste les états portant gravement atteinte aux droits des enfants, dans laquelle la Syrie est accusée d'utiliser des enfants comme boucliers humains. L'observateur non averti, abreuvé de propagande anti Assad depuis plus d'un an et demi, et privé par ces mêmes médias des informations qui pourraient lui permettre de se rendre compte de la réalité de la situation, a peu de chances sur dix de considérer cette narration comme fidèle. Moi-même il m'a fallu finalement beaucoup de temps pour admettre ce verrouillage intégral de l'information en France (sur la Syrie mais aussi sur d'autres sujets), et que ce verrouillage s'accompagnait d'une pratique systématique du mensonge à une échelle et dans des proportions qui ne peuvent que stupéfier. Je rappelle également que cette constance dans le mensonge s'accompagne de la diffamation ou la censure systématique de ceux qui contestent le récit officiel selon le principe de l'inversion accusatoire.

Le rapport de l'ONU du 27 juin 2012

C'est le 27 juin 2012 que la « Commission d'enquête internationale indépendante sur la république arabe syrienne » rend son rapport[vii]. Ce rapport n'est pas consacré exclusivement au massacre de Houla, mais plus généralement aux exactions commises par les différentes parties depuis le mois de mars, à peu près autour du vote de la résolution 2042 de l'ONU actant le plan de cessez-le-feu en 6 points de l'envoyé spécial de l'ONU et de la ligue arabe Kofi Annan. Le massacre de Houla a été ajouté à son champ d'investigation lors de la séance du conseil des droits de

l'homme (voir supra) du 1er juin 2012.

Ce rapport est important à deux titres : premièrement il se déclare nettement incapable de déterminer qui est responsable du « massacre de Houla » : « *La commission d'enquête a pris en compte les informations qui ont été mises à sa disposition sur les tueries perpétrées à al Houla de manière impartiale, et a pris en compte avec attention les hypothèses les plus probables quant à l'identité de la partie responsable, aboutissant à la conclusion qu'il en existe trois de probables au vu des éléments d'information recueillis, Premièrement , que les auteurs étaient des chabih ou d'autres milices pro gouvernementales des villages voisins, opérant peut-être avec ou avec l'accord des forces de sécurité gouvernementales, deuxièmement que les auteurs étaient des forces antigouvernementales visant l'escalade du conflit en poussant ceux qui ne leur ont pas apporté leur soutien – ou qui se sont activement opposés – à la rébellion ; troisièmement des groupes étrangers à l'affiliation inconnue. Au vu des éléments disponibles, la commission d'enquête n'a pu confirmer l'une ou l'autre de ces possibilités.* »

Deuxièmement, pour la première fois nous disposons avec ce rapport d'un document établissant que les autorités syriennes font face à une rébellion armée qui, si les troupes loyalistes commettent des exactions, se livre elle aussi à des pratiques violentes et répréhensibles. En ce mois de mai, les affrontements ont redoublé entre l'armée syrienne et les « rebelles ». Ceux-ci se sont répandus dans le pays et sont en mesure d'attaquer « sur plusieurs fronts ». L'expression de « bataille » est utilisée pour qualifier les affrontements entre l'une et l'autre partie. Le rapport note que les groupes armés qui combattent les troupes syriennes disposent d'un armement de plus en plus sophistiqué, et multiplient les utilisations d'IED (Improvised Explosive Devices), des bombes artisanales. L'apparition dans le conflit de nouveaux acteurs, comme les brigades al Islam et Ahrar el Cham est signalée, et la commission rapporte que ces groupes se livrent à des enlèvements contre rançon.

Il est vrai que selon le rapport les forces syriennes ne sont pas en reste, utilisant des hélicoptères et de l'artillerie lourde contre des quartiers d'habitation. Des cas d'assassinats illégaux sont listés, de même que la traque de militants antis gouvernementaux dans leurs logis. Dans l'ensemble le ton du rapport est plutôt à charge contre les autorités syriennes, qui décident de quitter les débats au Conseil des Droits de l'Homme pour protester contre la partialité du rapport. La Russie et la Chine formulent les mêmes critiques qu'elles avaient formulées lors de la réunion du premier juin au Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU.

Néanmoins, force est de reconnaître ces deux points fondamentaux : l'absence de responsabilité clairement désignée dans le massacre, et la révélation que les troupes syriennes font face à des forces militaires bien armées dans le cadre d'une « bataille », ce qui était nié jusqu'à l'été 2011 par les médias, et systématiquement expliqué depuis comme une réaction logique à répression impitoyable. Et, détail important que je rappelle, ce rapport met de côté le témoin « star » du massacre de Houla, Ali al Sayed (qui n'est pas nommé mais l'allusion est évidente), considérant la *suggestibilité* de l'enfant.

Le rapport explique par ailleurs avec de nombreux détails que la tuerie s'est faite en deux temps en deux endroits très précis, deux familles ayant été presque entièrement décimées en ces occasions, l'une entre 16 et 18 heures, et l'autre vers 23 heures, ce qui détruit la thèse initiale d'une séquence de bombardement suivie d'un massacre. On imagine mal en effet les artilleurs de l'armée syrienne viser à cinq heures d'intervalle seulement deux maisons dans un quartier densément peuplé, sans faire aucun dégât dans les maisons adjacentes, puis n'étant pas parvenus à atteindre leur objectif, demander aux miliciens d'aller finir le boulot sur place. Des interprétations comme celle de Jean Pierre Perrin dans le Libération du 31 mai : « *On sait à peu près ce qui s'est passé, l'artillerie du régime, montée sur des chars, a pulvérisé des quartiers de la ville. Puis des miliciens sont venus achever les blessés. La responsabilité du régime dans le massacre ne laisse donc aucun doute.* »[viii], paraissent après coup très éloignées de la réalité.

Sans que l'on puisse trancher à ce moment-là de façon définitive, le rapport de la commission d'enquête va dans l'ensemble plutôt dans le sens de la nuance, le ton est en tous cas très différent des accusations hystériques portées depuis près d'un mois par la « communauté internationale » et ses organes de presses affidés.

Cette partialité, pour ne pas dire plus, des médias et des politiques, va encore se constater dans la façon dont ils vont rendre compte de ce rapport : ils ne vont pas en dire un mot où ils vont en faire un résumé mensonger suggérant que l'ONU a reconnu la culpabilité de Bachar el-Assad dans le massacre de Houla. En voici quelques exemples.

Couverture médiatique de ce rapport

Sur le site du Nouvel Observateur un article intitulé « *Massacre de Houla, l'ONU accuse le régime syrien* »[ix], on peut lire « *Les forces fidèles au gouvernement syrien « pourraient avoir été responsables » de la mort d'une grande partie de la centaine de civils tués dans le village de Houla, les 24 et 25 mai derniers, selon un rapport de l'ONU présenté mercredi à Genève sur ce massacre.* » L'article oublie de préciser que le rapport renvoie les deux parties dos à dos et ne se prononce pas sur la responsabilité de l'article.

L'omission est parfois plus subtile comme dans cet article publié sur le site rfi.fr : « *Dans ce document d'une vingtaine de pages, les experts font une large part aux massacres de Houla qui ont fait plus de 100 morts fin mai. Ils manifestent aussi leurs inquiétudes concernant les actes de torture, les exécutions sommaires, les détentions arbitraires, les violences sexuelles commises par les forces du gouvernement et leurs milices ainsi qu'une augmentation des violences confessionnelles.* » L'auteur ne ment pas brutalement en disant que « l'ONU accuse le boucher Bachar de... », mais omet de préciser le détail de la conclusion du rapport sur le massacre, et fait le choix de ne mentionner que les exactions des troupes gouvernementales qui y sont mentionnées en passant sous silence celles des « rebelles » qui y sont accusés à part à peu près égale d'exactions contre des soldats et des civils.

Plus discrètement encore, l'événement n'est parfois mentionné que sous la forme d'allusion. Ainsi peut-on relever dans un article de Christophe Ayad du Monde du 29 juin : « *La commission d'enquête internationale indépendante missionnée par le Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU a déclaré mercredi que dans certaines régions, les combats ont les caractéristiques d'un conflit armé non international.* »

Comme d'habitude depuis le début des événements en mars 2011, quand un élément nouveau apparaît qui met à mal la version des faits diffusée par les médias unanimes, soit il est passé sous silence soit il est rapporté en tordant son contenu réel. Il semble par ailleurs que ce principe soit appliqué avec la même rigueur par les grands médias des autres pays « amis de la Syrie », à en juger par cet article de David Edwards du 3 juillet publié sur le site mediawatch. L'auteur y analyse avec un grand luxe de détails la couverture médiatique anglaise de la parution de ce rapport et dresse le même état des lieux : « *Un média honnête aurait mis les doutes de l'ONU à la une, alertant ses lecteurs sur le manque de fondement de ses allégations antérieures, et sur son erreur éditoriale. Au lieu de cela, le moteur de recherche sur bases de données LexisNexis ne trouve (5 juillet) que 6 articles mentionnant le rapport de l'ONU dans des journaux nationaux et sur leurs sites, dont 5 seulement mentionnent Houla. Une couverture étonnamment basse compte tenu de l'attention massive des médias qui l'avait précédée. LexisNexis trouve 1017 publications et articles en ligne mentionnant Houla dans tous les journaux depuis le massacre du 25 mai. (...) On pourrait penser que le souci principal des rédacteurs en chef et des journalistes serait de proposer aux consommateurs de médias des informations compréhensibles et précises, à tout le moins en corrigeant des erreurs antérieures aux conséquences graves. Mais pas un seul éditorial ou commentaire examinant les implications du rapport de l'ONU sur Houla n'a cherché à le faire. La plupart des lecteurs continueront de croire que des femmes et des enfants ont eu la gorge tranchée, de façon certaine sur ordre du gouvernement syrien* »[x].

Vers l'accord de Genève I

La parution de ce rapport le 27 juin intervient à un moment charnière de l'incendie médiatique et politique déclenché par le « massacre de Houla ». C'est en effet à cette date qu'est proposée et acceptée la rencontre, à Genève d'un « groupe d'action » composée des Etats-Unis, de la Russie, de la Chine, des secrétaires généraux de la ligue arabe et des Nations unies, du Qatar, de la Turquie, du Koweït, et de la haute représentante de l'Union Européenne. L'Iran devait au départ y figurer, à la demande de la Russie, mais les « amis de la Syrie » n'en ont pas voulu. Ceux-ci veulent acter le départ de Bachar el-Assad, la condamnation du régime, la mise en place d'une transition démocratique, une possibilité d'intervention militaire au nom du chapitre VII, cependant la Russie est intransigeante sur tous ces points et concède tout au plus l'éventualité de la mise en place d'une « *entité de gouvernement provisoire* ». Les articles et éditoriaux publiés début juillet donnent une idée de la déception qui envahit les médias en prenant connaissance des conclusions de cette rencontre. L'édition du Monde du 3 juillet en donne une bonne illustration. L'éditorial, consacré à ce sujet est intitulé : « *Syrie, blocage total au sommet de Genève* », on y lit : « *C'est la Russie, passée décidément maîtresse d'extirper du tragique imbroglio syrien le moyen de rappeler sa puissance et ses capacités de blocage au bon souvenir des occidentaux qui a réussi ce tour de passe-passe : faire céder les occidentaux devant ses exigences, qui consistent à dresser un rempart contre toute transition politique à Damas pouvant être attribuée à des pressions extérieures* ». Pour Christophe Ayad dans un article intitulé « *L'échec de la diplomatie attise la violence* », « *l'échec de la conférence de Genève à entériner le principe du départ de Bachar el-Assad dans le cadre d'une transition ne manquera pas d'être interprété par Damas comme un blanc-seing à la guerre totale contre l'insurrection* ».

Autres agressions contre les autorités syriennes

L'accord de Genève 1 ne signifie pas pour autant pour la Syrie l'éloignement des tentatives de déstabilisation. J'en ai analysé quelques-unes en détail. Voici présentées sous forme chronologique, les principales tentatives dans les deux mois qui suivent le massacre. J'en profite pour y insérer quelques événements syriens cruciaux, comme la formation du nouveau gouvernement à la fin juin.

Le 20 juin, le général Mood, chef de la MISNUS, déclare l'interruption des missions des enquêteurs, en considération des nombreux tirs directs et indirects mettant leur vie en péril.

Le 23 juin, avec un retard d'un mois, sont annoncés les résultats définitifs des élections législatives du 6 mai, remportées par le parti Baath de Bachar el-Assad. Riyad Hijab est nommé premier ministre en remplacement d'Adel

Safar. La composition du gouvernement a été pensée comme d'habitude pour refléter au mieux les différentes composantes de la société syrienne (sunnites, chrétiens, druzes, chiites, etc)

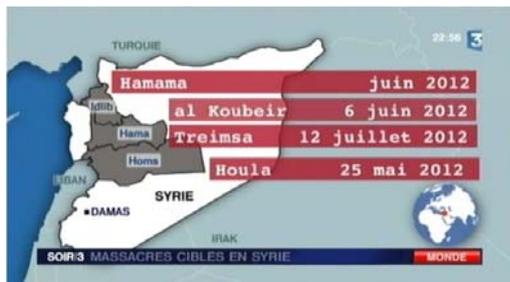
Le 26 juin, l'abattage en plein vol d'un chasseur turc à la frontière syro-turque suscite un grave incident diplomatique entre les deux pays.

Le même jour, lors de son discours d'investiture du nouveau gouvernement, Bachar el-Assad déclare que la Syrie est « *en véritable situation de guerre* » « *Toutes les politiques et tous les secteurs doivent être mis au service de la victoire dans cette guerre.* » Pour les autorités syriennes il s'agit d'une conséquence inévitable de l'intensification des violences depuis le mois de mai par ceux qu'elles qualifient des « terroristes ». Les médias des « amis de la Syrie » comme la France, le Qatar, ou la Turquie, interprètent cette déclaration comme un aveu que le « régime syrien » depuis le début des événements en mars 2011 mène une guerre sanglante contre son propre peuple.

Le 27 juin, le siège de la chaîne gouvernementale al-Ikhabria dans la ville de Droush à 25 km de Damas est attaqué par des bandes armées. Les trois employés et les quatre agents de sécurité qui s'y trouvent sont massacrés.

Le 9 juillet : la défection du général Manaf Tlass, ami d'enfance de Bachar el-Assad est unanimement relayée dans les médias comme un signe d'un pouvoir à bout de souffle qui doit faire face à des défections qui se multiplient. Cette défection est en fait isolée, et une semaine plus tard, au grand regret des journalistes, il s'avérera que l'homme n'a pas l'intention de se joindre à l'opposition et qu'il n'appelle pas au départ de Bachar el-Assad, ce qui constitue pourtant, rappelle Benjamin Barthe dans le Monde du 19 juillet « *le signe de reconnaissance des opposants* ».

Le 13 juillet, un nouveau « massacre » est relayé dans les médias, le « massacre de Treimsah », et de nouveau le « régime syrien » est dans un premier temps et avant toute enquête présenté comme l'unique coupable possible. Comme le « massacre de Koubeir », ce nouveau massacre est placé dans le droit fil des précédents pour donner l'impression qu'il fait partie d'une série cohérente démontrant que le régime de Damas a tous les traits du massacreur en série. Le Conseil National Syrien, principale instance de l'opposition syrienne extérieure reconnue par les « amis de la Syrie » dénonce « *le plus infâme des génocides commis par le régime syrien* », et appelle le Conseil de Sécurité de l'ONU à adopter une résolution contraignante « *urgente* » sous le chapitre VII pour « *arrêter cette folie meurtrière qui menace l'entité de la Syrie, la paix et la sécurité dans la région et dans le monde* ».



(<http://arretsurlinfo.ch>)

/wp-content/uploads/2015/05/houla-5.jpg

Le Soir 3, du 16 juillet, a présenté les « massacres » de Houla à Treimsa comme faisant partie d'une série ; et les *chabih* de Bachar el-Assad sont désignés comme les seuls coupables possible.

Le 18 juillet un attentat à la bombe décapite l'état-major syrien. Le ministre de la défense Daoud Rajhal, le vice-ministre syrien de la Défense et beau-frère de Bachar el-Assad Assaf Chaoukat, l'assistant du vice-président Hassan Turkmani, le chef de la Sécurité Nationale Hicham Ikhtiar, et le général Amin Charabeh sont tués sur le coup ou décèdent des suites de leurs blessures dans les jours suivants. Dans un article hallucinant de Benjamin Barthe publié le 25 septembre 2012[xi], le journal le Monde développera la théorie conspirationniste selon laquelle l'attentat aurait été perpétré par des gens de Bachar el-Assad en personne qui aurait voulu liquider des officiels qui s'apprétaient à rallier l'opposition.

Le 19 juillet, un projet de résolution visant à condamner le régime syrien et le soumettre à des sanctions est déposé par le Portugal, la France, le Royaume-Uni, et les États-Unis. Sous des abords neutres équitables puisque les autorités syriennes sont à plusieurs reprises citées comme co-responsables de la non application du plan en six points (ex : « *Condamnant la poursuite des violations généralisées des droits de l'homme commises par les autorités syriennes, ainsi que toute atteinte aux droits de l'homme commise par les groupes d'opposition armés...* » ; ou encore : « *Condamnant la poursuite des violations généralisées des droits de l'homme commises par les autorités syriennes, ainsi que toute atteinte aux droits de l'homme commise par les groupes d'opposition armés...* », ce sont clairement les autorités syriennes qui sont désignées comme les principales responsables du drame actuel qui se joue en Syrie (ex : « *Se déclare profondément préoccupé par l'escalade de la violence et par le fait que les parties, en particulier les autorités syriennes, n'ont pas appliqué le plan en six points de l'Envoyé spécial figurant en annexe à la résolution 2042 (2012), ce qui n'a pas contribué à créer un espace politique propre à un dialogue politique réel...* »). Par ailleurs les pays auteurs du projet de résolution semblent placer la Syrie devant un ultimatum, insistant à plusieurs reprises sur la nécessité de l'application la plus rapide possible de la part des différentes parties, mais surtout des autorités syriennes, du plan en six points (le terme « immédiatement » est répété à six reprises dans ce texte de 4 pages) . On peut relever enfin une allusion à une possible intervention militaire internationale : « *Considérant que la situation en Syrie constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales, Agissant en vertu du Chapitre VII de la Charte...* » Rappelons que lorsque l'expression « Chapitre VII » est glissée dans ce genre de projet de résolution, c'est toujours l'indice d'une volonté de dégager la voie à une intervention militaire internationale. Relevons ici la coïncidence habituelle : de façon opportune pour les « amis de la Syrie » : le « régime syrien » a l'intelligente habitude de commettre les plus horribles de ses exactions avant chaque échéance diplomatique majeure. La Russie et la Chine mettent leur veto, développant les mêmes arguments que pour le projet déposé au Conseil des Droits de l'Homme le premier juin : il est d'une partialité flagrante et ne fait porter la responsabilité du conflit que sur un seul des belligérants.

Le 2 août, constatant l'impossibilité dans laquelle il se trouve de garantir l'application du plan de paix en six points mis acté en avril, Kofi Annan démissionne de son poste d'envoyé spécial conjoint de l'ONU et de la Ligue Arabe.

Le 16 août, la Syrie est suspendue de l'Organisation de Coopération Islamique, OCI qui comporte 57 membres, l'Iran seul s'opposant à cette décision.

Le 18 août, en visite dans un camp de réfugiés syriens à la frontière syro-turque Laurent Fabius prononce la phrase désormais célèbre : « *Bachar el-Assad n'a pas le droit d'être sur la terre* »[xii].

Le 19 août à minuit, la mission de la MISNUS prend officiellement fin, et c'est ici que s'arrête cette chronique. Consacrée à la séquence de l'affaire des armes chimiques, la prochaine commence le 20 août 2012, jour d'une déclaration retentissante de Barack Obama[xiii].

François Belliot - 13 mai 2015

A suivre...

[i] [http://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/SY_120414_SixPointPlan\(fr\).pdf](http://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/SY_120414_SixPointPlan(fr).pdf) (http://peacemaker.un.org/sites/peacemaker.un.org/files/SY_120414_SixPointPlan%28fr%29.pdf)

[ii] <http://www.bruxelles2.eu/wp-content/uploads/2012/04/Rés-Syrie2042@ONU120414.pdf> (<http://www.bruxelles2.eu/wp-content/uploads/2012/04/R%C3%A9s-Syrie2042@ONU120414.pdf>)

[iii] http://www.operationspaix.net/DOCUMENT/7038-v-Resolution_du_Conseil_de_scurite_sur_la_situation_au_Moyen-Orient__S_RES_2043_2012_.pdf (http://www.operationspaix.net/DOCUMENT/7038%7E%7ERResolution_du_Conseil_de_scurite_sur_la_situation_au_Moyen-Orient__S_RES_2043_2012_.pdf)

[iv] <http://www.un.org/press/fr/2012/CS10618.doc.htm> (<http://www.un.org/press/fr/2012/CS10618.doc.htm>)

[v] même source

[vi] <http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/past/unsmis/background.shtml> (<http://www.un.org/fr/peacekeeping/missions/past/unsmis/background.shtml>)

[vii] C'est également une vidéo qui est à l'origine de l'affaire Hamza al-Khatib que j'ai résumée dans la chronique précédente : <http://arretsurlinfo.ch/comment-les-medias-intoxiquent-l-opinion-publique-le-cas-de-la-syrie-vii/> (<http://arretsurlinfo.ch/comment-les-medias-intoxiquent-l-opinion-publique-le-cas-de-la-syrie-vii/>)

[viii] <https://www.youtube.com/watch?v=jffUNQw8F18&bpcr=1429807757> (<https://www.youtube.com/watch?v=jffUNQw8F18&bpcr=1429807757>)

[ix] <http://www.un.org/press/fr/2012/SC10658.doc.htm> (<http://www.un.org/press/fr/2012/SC10658.doc.htm>)

- [x] <https://www.youtube.com/watch?v=u9vLCellHcs> (<https://www.youtube.com/watch?v=u9vLCellHcs>)
- [xi] <https://www.youtube.com/watch?v=aBcF7kGot1Q> (<https://www.youtube.com/watch?v=aBcF7kGot1Q>)
- [xii] http://www.liberation.fr/monde/2012/05/27/syrie-la-strategie-de-l-horreur_821855 (http://www.liberation.fr/monde/2012/05/27/syrie-la-strategie-de-l-horreur_821855)
- [xiii] <http://www.europe1.fr/international/syrie-le-regime-se-permet-tout-1104059> (<http://www.europe1.fr/international/syrie-le-regime-se-permet-tout-1104059>)
- [xiv] <http://www.lemonde.fr/kiosque-journal-le-monde/edition-du-30-5-2012/> (<http://www.lemonde.fr/kiosque-journal-le-monde/edition-du-30-5-2012/>)
- [xv] <http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/syrie-paris-n-exclut-pas-une-intervention-armee-30-05-2012-2023427.php> (<http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/syrie-paris-n-exclut-pas-une-intervention-armee-30-05-2012-2023427.php>)
- [xvi] http://www.lemonde.fr/la-la-une/article/2012/05/30/la-syrie-et-les-limites-de-la-diplomatie_1709521_3208.html (http://www.lemonde.fr/la-la-une/article/2012/05/30/la-syrie-et-les-limites-de-la-diplomatie_1709521_3208.html)
- [xvii] <http://www.lefigaro.fr/mon-figaro/2012/05/30/10001-20120530ARTFIG00784-syrie-faire-plier-poutine.php> (<http://www.lefigaro.fr/mon-figaro/2012/05/30/10001-20120530ARTFIG00784-syrie-faire-plier-poutine.php>)
- [xviii] http://www.lepoint.fr/monde/syrie-vers-un-irak-bis-31-05-2012-1467155_24.php (http://www.lepoint.fr/monde/syrie-vers-un-irak-bis-31-05-2012-1467155_24.php)
- [xix] http://www.liberation.fr/monde/2012/05/31/syrie-comment-arreter-le-carnage_822664 (http://www.liberation.fr/monde/2012/05/31/syrie-comment-arreter-le-carnage_822664)
- [xx] http://www.liberation.fr/monde/2012/06/01/malaise_823121 (http://www.liberation.fr/monde/2012/06/01/malaise_823121)
- [xxi] http://www.liberation.fr/monde/2012/06/01/le-massacre-de-houla-ce-monstrueux-revelateur_823122 (http://www.liberation.fr/monde/2012/06/01/le-massacre-de-houla-ce-monstrueux-revelateur_823122)
- [xxii] <http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/le-sanglant-bilan-d-assad-01-06-2012-2026781.php> (<http://www.leparisien.fr/espace-premium/actu/le-sanglant-bilan-d-assad-01-06-2012-2026781.php>)
- [xxiii] <http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20120601.OBS7322/syrie-l-onu-lance-une-enquete-sur-le-massacre-de-houla.html> (<http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20120601.OBS7322/syrie-l-onu-lance-une-enquete-sur-le-massacre-de-houla.html>)
- [xxiv] <http://www.causeur.fr/francois-hollande-se-precipite-sur-le-chemin-de-damas-17771.html> (<http://www.causeur.fr/francois-hollande-se-precipite-sur-le-chemin-de-damas-17771.html>)
- [xxv] <http://arresturinfo.ch/propagande-de-guerre-quand-les-medias-instrumentalisent-les-massacres-vi/> (<http://arresturinfo.ch/propagande-de-guerre-quand-les-medias-instrumentalisent-les-massacres-vi/>)
- [xxvi] http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/05/30/syrie-le-massacre-de-houla-raconte-par-des-enfants-rescapes_1709928_3218.html (http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/05/30/syrie-le-massacre-de-houla-raconte-par-des-enfants-rescapes_1709928_3218.html)
- [xxvii] <https://www.youtube.com/watch?v=b1B-Ker6yhc> (<https://www.youtube.com/watch?v=b1B-Ker6yhc>)
- [xxviii] Ces propos ont été extraits par le journaliste de l'une des trois interviews de l'enfant réalisés via skype J'évoquerais plus loin les contradictions flagrantes entre ces trois versions données de l'événement par l'enfant. <https://www.youtube.com/watch?v=POEWiQjTavA>
- [xxix] <http://www.infosyrie.fr/actualite/le-rapport-syrien-sur-houla-les-victimes-civiles-etaient-pro-regime/> (<http://www.infosyrie.fr/actualite/le-rapport-syrien-sur-houla-les-victimes-civiles-etaient-pro-regime/>)
- [xxx] <http://www.infosyrie.fr/re-information/important-la-traduction-du-reportage-russe-sur-houla/> (<http://www.infosyrie.fr/re-information/important-la-traduction-du-reportage-russe-sur-houla/>)
- [xxxi] Nous pouvons remercier "Corto", de l'association reopen911, d'avoir rapidement mis à la disposition des lecteurs francophones la traduction de ces deux articles. Ce qu'aucun grand media n'a jugé utile de faire. Premier lien: <http://www.reopen911.info/News/2012/06/11/syrie-nouvelles-revelations-allemandes-sur-le-massacre-de-houla/> (<http://www.reopen911.info/News/2012/06/11/syrie-nouvelles-revelations-allemandes-sur-le-massacre-de-houla/>) Second lien <http://www.reopen911.info/News/2012/06/17/syrie-le-frankfurter-allgemeine-zeitung-confirme-les-rebelles-sont-responsables-du-massacre-de-houla/> (<http://www.reopen911.info/News/2012/06/17/syrie-le-frankfurter-allgemeine-zeitung-confirme-les-rebelles-sont-responsables-du-massacre-de-houla/>)
- [xxxii] Les passages que je viens de citer sont extraits d'une traduction publiée par la journaliste Silvia Cattori sur son site le 17 juin 2012.
- [xxxiii] Voici le lien vers son article : www.globalresearch.ca/index.php?context=va&aid=31184 (<http://www.globalresearch.ca/index.php?context=va&aid=31184>) (<http://www.globalresearch.ca/the-houla-massacre-opposition-terrorists-killed-families-loyal-to-the-government/31184>)
- [xxxiv] <http://www.globalresearch.ca/the-houla-massacre-opposition-terrorists-killed-families-loyal-to-the-government/31184> (<http://www.globalresearch.ca/the-houla-massacre-opposition-terrorists-killed-families-loyal-to-the-government/31184>)
- [xxxv] <https://arabisouri.wordpress.com/2012/07/04/houla-massacre-star-witness-reconsidered/> (<https://arabisouri.wordpress.com/2012/07/04/houla-massacre-star-witness-reconsidered/>)
- [xxxvi] <https://www.youtube.com/watch?v=9v2pX2MFkuo> (<https://www.youtube.com/watch?v=9v2pX2MFkuo>)
- [xxxvii] <http://www.theguardian.com/world/2012/may/28/houla-massacre-survivor-boy-syria> (<http://www.theguardian.com/world/2012/may/28/houla-massacre-survivor-boy-syria>)
- [xxxviii] Je n'ai pas retrouvé la vidéo mais les éléments donnés par le garçon dans les deux premiers liens suffisent à révéler des contradictions flagrantes.
- [xxxix] Je renvoie à la page 9 du rapport du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU du 26 juin 2012 sur la "Mise à jour Orale de la Commission Internationale Indépendante d'Enquête sur la République arabe syrienne": http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session20/COI_OralUpdate_A.HRC.20.CRP.1.pdf
- [xl] Voici un lien renvoyant à son article : www.globalresearch.ca/index.php?context=va&aid=31184 (<http://www.globalresearch.ca/index.php?context=va&aid=31184>) (<http://www.globalresearch.ca/the-houla-massacre-opposition-terrorists-killed-families-loyal-to-the-government/31184>)
- [xli] <http://arresturinfo.ch/propagande-de-guerre-quand-les-medias-instrumentalisent-les-massacres-vi/> (<http://arresturinfo.ch/propagande-de-guerre-quand-les-medias-instrumentalisent-les-massacres-vi/>)
- [xlii] http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/66/782&Lang=F (http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/66/782&Lang=F)
- [xliii] <http://www.lefigaro.fr/international/2012/06/12/01003-20120612ARTFIG00638-syrie-des-enfants-servent-de-bouclier-humain.php> (<http://www.lefigaro.fr/international/2012/06/12/01003-20120612ARTFIG00638-syrie-des-enfants-servent-de-bouclier-humain.php>)
- [xliv] http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/06/12/des-enfants-servent-de-boucliers-humains-a-l-armee-syrienne-selon-l-onu_1716814_3218.html (http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/06/12/des-enfants-servent-de-boucliers-humains-a-l-armee-syrienne-selon-l-onu_1716814_3218.html)
- [xlv] http://www.liberation.fr/monde/2012/06/12/l-armee-syrienne-utilise-des-enfants-comme-boucliers-humains_825637 (http://www.liberation.fr/monde/2012/06/12/l-armee-syrienne-utilise-des-enfants-comme-boucliers-humains_825637)
- [xlvi] http://www.liberation.fr/monde/2012/06/12/l-armee-syrienne-utilise-des-enfants-comme-boucliers-humains_825637 (http://www.liberation.fr/monde/2012/06/12/l-armee-syrienne-utilise-des-enfants-comme-boucliers-humains_825637)
- [xlvii] http://www.lepoint.fr/monde/l-armee-syrienne-utilise-des-enfants-comme-boucliers-humains-selon-l-onu-12-06-2012-1472267_24.php (http://www.lepoint.fr/monde/l-armee-syrienne-utilise-des-enfants-comme-boucliers-humains-selon-l-onu-12-06-2012-1472267_24.php)
- [xlviii] <http://www.franceinfo.fr/actu/politique/article/les-enfants-servent-de-boucliers-humains-en-syrie-onu-156541> (<http://www.franceinfo.fr/actu/politique/article/les-enfants-servent-de-boucliers-humains-en-syrie-onu-156541>)
- [xlix] Euphémisme

[i] <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/syrie/la-france-et-la-syrie/actualites-2013/article/conference-de-presse-sur-la-syrie-100286> (<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/syrie/la-france-et-la-syrie/actualites-2013/article/conference-de-presse-sur-la-syrie-100286>)

[ii] http://www.theguardian.com/world/2015/mar/17/un-officials-accused-buckling-israeli-pressure-childrens-rights-list?CMP=share_btn_tw (http://www.theguardian.com/world/2015/mar/17/un-officials-accused-buckling-israeli-pressure-childrens-rights-list?CMP=share_btn_tw)

[iii] <http://www.hrw.org/fr/news/2015/03/24/israel-craint-de-figurer-sur-la-liste-de-la-honte-de-lonu> (<http://www.hrw.org/fr/news/2015/03/24/israel-craint-de-figurer-sur-la-liste-de-la-honte-de-lonu>)

[iiii] <https://www.youtube.com/watch?v=O1hcWdWsu4M> (<https://www.youtube.com/watch?v=O1hcWdWsu4M>)

[iv] Citations extraites du Parisien du 6 juin 2012 : <http://www.leparisien.fr/flash-actualite-monde/syrie-les-observateurs-empeches-d-accéder-a-al-koubeir-le-site-du-dernier-massacre-06-06-2012-2038411.php> (<http://www.leparisien.fr/flash-actualite-monde/syrie-les-observateurs-empeches-d-accéder-a-al-koubeir-le-site-du-dernier-massacre-06-06-2012-2038411.php>)

[v] Europe 1 (<http://www.europe1.fr/international/syrie-un-massacre-epouvantable-1118817>) (<http://www.europe1.fr/international/syrie-un-massacre-epouvantable-1118817>), le Monde (http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/06/08/syrie-l-ONU-toujours-paralysee-malgre-le-massacre-d-al-koubeir_1715171_3218.html) (http://www.lemonde.fr/proche-orient/article/2012/06/08/syrie-l-ONU-toujours-paralysee-malgre-le-massacre-d-al-koubeir_1715171_3218.html), le Parisien (<http://www.leparisien.fr/flash-actualite-monde/syrie-les-observateurs-empeches-d-accéder-a-al-koubeir-le-site-du-dernier-massacre-06-06-2012-2038411.php>) (<http://www.leparisien.fr/flash-actualite-monde/syrie-les-observateurs-empeches-d-accéder-a-al-koubeir-le-site-du-dernier-massacre-06-06-2012-2038411.php>), le Point (http://www.lepoint.fr/monde/syrie-odeur-de-chair-brulee-a-al-koubeir-09-06-2012-1471163_24.php) (http://www.lepoint.fr/monde/syrie-odeur-de-chair-brulee-a-al-koubeir-09-06-2012-1471163_24.php), LCI.TF1.fr (<http://lci.tf1.fr/monde/moyen-orient/syrie-l-ONU-a-senti-la-chair-brulee-sur-les-lieux-du-massacre-d-al-7344752.html>) (<http://lci.tf1.fr/monde/moyen-orient/syrie-l-ONU-a-senti-la-chair-brulee-sur-les-lieux-du-massacre-d-al-7344752.html>)

[vi] Au passage, je signale que c'est le principe de ma démonstration dans la chronique VII dans laquelle je reviens sur plusieurs cas antérieurs de massacres mis en scène et relayés par les médias de façon à discréditer un « dictateur » et son « régime », et justifier son renversement par une intervention militaire. Que l'on mente ou que l'on dise la vérité, c'est un procédé extrêmement convaincant de placer un événement inconcevable dans une série d'événements comparables.

[vii] http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session21/A-HRC-21-50_en.pdf (http://www.ohchr.org/Documents/HRBodies/HRCouncil/RegularSession/Session21/A-HRC-21-50_en.pdf)

[viii] http://www.liberation.fr/monde/2012/05/31/syrie-comment-arreter-le-carnage_822664 (http://www.liberation.fr/monde/2012/05/31/syrie-comment-arreter-le-carnage_822664)

[lix] <http://tempsreel.nouvelobs.com/la-revolte-syrienne/20120627.OBS9711/syrie-massacre-de-houla-l-ONU-accuse-le-regime-syrien.html> (<http://tempsreel.nouvelobs.com/la-revolte-syrienne/20120627.OBS9711/syrie-massacre-de-houla-l-ONU-accuse-le-regime-syrien.html>)

[lx] <http://www.reopen911.info/News/2012/07/21/syrie-le-traitement-fallacieux-du-massacre-de-houla-par-la-presse-britannique/> (<http://www.reopen911.info/News/2012/07/21/syrie-le-traitement-fallacieux-du-massacre-de-houla-par-la-presse-britannique/>)

[lxi] http://www.lemonde.fr/international/article/2012/07/25/et-si-l-attentat-du-18-juillet-a-damas-etait-une-manipulation_1738044_3210.html (http://www.lemonde.fr/international/article/2012/07/25/et-si-l-attentat-du-18-juillet-a-damas-etait-une-manipulation_1738044_3210.html) En voici un extrait : « Ce qui n'était qu'une rumeur par laquelle peu d'observateurs n'ont accordé d'importance, est désormais une hypothèse, considérée comme crédible par plusieurs opposants. Pour eux, l'attentat du 18 juillet à Damas qui a décapité une partie de l'appareil sécuritaire syrien, ressemble davantage à une mise en scène du pouvoir qu'à une opération de l'Armée syrienne libre (ASL). Dans leur esprit, la dictature syrienne, jamais avare en coups tordus, a cherché à maquiller la liquidation de quatre de ses membres, soupçonnés de vouloir rallier l'opposition. »

[lxii] http://www.dailymotion.com/video/xswi77_syrie-2012-08-17-fabius-appelle-au-meurtre-de-bachar-al-assad_news (http://www.dailymotion.com/video/xswi77_syrie-2012-08-17-fabius-appelle-au-meurtre-de-bachar-al-assad_news)

[lxiii] Conférence de Barack Obama à la Maison Blanche du 20 août 2012 : <https://www.youtube.com/watch?v=PBRqRi6RbDM> (<https://www.youtube.com/watch?v=PBRqRi6RbDM>)

Source: <http://arretsurinfo.ch/comment-les-medias-intoxiquent-l-opinion-publique-le-cas-de-la-syrie-viii/> (<http://arretsurinfo.ch/comment-les-medias-intoxiquent-l-opinion-publique-le-cas-de-la-syrie-viii/>)

 [Tweet](https://twitter.com/share) ? 13

 Houla (0), Manipulations politiques (0), ONU (0), Propagande (0), Terrorisme takfiri (0)

Je soutiens Arrêt Sur Info
(<http://arretsurinfo.ch/donations/>)

- Accueil (<http://arretsurinfo.ch/accueil/>)
- International (<http://arretsurinfo.ch/category/international/>)
- Politique (<http://arretsurinfo.ch/category/politique/>)
- Médias (<http://arretsurinfo.ch/category/medias/>)
- Société (<http://arretsurinfo.ch/category/societe/>)
- Culture (<http://arretsurinfo.ch/category/culture/>)
- Vidéos (<http://arretsurinfo.ch/category/videos/>)
- Silviacattori.net (<http://silviacattori.net/>)
- A propos (<http://arretsurinfo.ch/qui-sommes-nous/>)
- Charte d'Arrêt sur Info (<http://arretsurinfo.ch/page-d-exemple/>)
- Participer (<http://arretsurinfo.ch/blog/>)
- Auteurs référencés (<http://arretsurinfo.ch/auteurs/>)
- Contact (<http://arretsurinfo.ch/contact/>)
- Pourquoi une donation ? (<http://arretsurinfo.ch/pourquoi-une-donation-2/>)
- Proposez vos traductions (<http://arretsurinfo.ch/proposez-vos-articles/>)

© 2015 Arrêt sur Info. All Rights Reserved.